

Les axes prioritaires 2011/2014

- **Accompagnement des personnes les plus en difficulté sur le marché de l'emploi :** Le PLIE va travailler avec les partenaires du territoire (acteurs de l'insertion et de l'emploi mais aussi entreprises locales) pour mettre en œuvre de nouveaux projets afin de mieux répondre aux besoins des personnes en recherche d'emploi. Les actions ainsi proposées devront permettre la mise en adéquation entre l'offre de service et les besoins du territoire.
Les opérations visant spécifiquement les personnes les plus en difficulté seront prioritairement retenues
- **Développement d'opérations en direction des participants du PLIE visant à favoriser leur retour à l'emploi** durable par des mises en situations professionnelles ou des mises en relations avec les acteurs économiques.
- **Lutte contre les discriminations :** Ce thème est central dans la mission du PLIE.
- **Développement du partenariat avec les entreprises :** Parce que la remise à l'emploi ne peut pas se faire sans les entreprises, nous allons renforcer nos actions à destination des partenaires économiques.
- **Développement de la qualification des participants :** La formation est un outil central dans la sécurisation des parcours professionnels des personnes en insertion. Les PLIE souhaitent promouvoir la formation et la qualification au sein des parcours proposés aux personnes en accompagnement.
- **Optimisation des partenariats locaux :** Dans un souci de clarté, d'efficacité et de lisibilité pour les usagers demandeurs d'emploi et pour les entreprises les PLIE s'inscrivent dans une démarche d'animation territoriale des acteurs de l'insertion. De nombreuses possibilités sont offertes sur le territoire afin d'aider les personnes à retrouver un emploi mais il est important d'aider à donner du sens et de la lisibilité aux opportunités existantes.

Un candidat peut proposer un projet correspondant à l'un des axes prioritaires de la programmation 2011-2013 qui n'a pas fait l'objet d'un Appel à Projets.

Appels à projets 2012

Depuis le 1er janvier 2011, la « **Plate-forme de Gestion des Fonds Européens Inter PLIE** » regroupe la programmation des 4 PLIE suivants :

- PLIE Espace Technowest
- PLIE des Sources
- PLIE Portes du Sud
- PLIE du Haut Périgord

Le siège social de la plateforme se situe :

**Centre Initiatives Emploi
44 avenue de Belfort
33700 Mérignac**

Cette plateforme gère le FSE des 4 PLIE concernés. A ce titre, une nouvelle affectation des tâches de gestion a été mise en place :

La Plate-forme de Gestion des Fonds Européens INTER PLIE effectue les tâches suivantes :

- Diffusion de l'appel à projets des 4 PLIE
- Instruction des candidatures
- Sélection finale des opérations
- Etablissement des conventions tripartites bénéficiaire/PLIE/OI
- Réalisation des visites sur place en cours d'opération en lien avec les PLIE
- Réalisation des Contrôles de Services Faits intermédiaires et finaux
- Paiement des bénéficiaires à l'issue des contrôles

Chaque PLIE effectue les tâches suivantes :

- Définition du contenu de ses projets
- Pré instruction des candidatures
- Pré sélection des opérations en cohérence avec ses besoins

Modalités de dépôt

Date limite de dépôt des candidatures

L'appel à projets devra être retourné **le 15 janvier 2012 au plus tard** à l'adresse suivante :

**« Plate-forme de Gestion des Fonds Européens Inter PLIE »
Centre Initiatives Emploi
44 avenue de Belfort
33700 MERIGNAC**

Pièces à fournir impérativement dans l'enveloppe contenant la réponse à l'appel à projets :

- le dossier de demande de subvention complété et signé avec l'ensemble des pièces jointes demandées (dossier WORD)
- les indicateurs et le plan de financement complétés (dossier EXCEL)

Les dossiers incomplets ne pourront être traités. Un dossier électronique devra être adressé à la Plateforme de Gestion des Fonds Européens Inter PLIE : pgfeinterplie@orange.fr . **Les dossiers incomplets ne pourront être traités.**

Les dossiers sont en téléchargement sur le site du PLIE Espace Technowest : www.plie-technowest.fr

Pour tout renseignement complémentaire contacter l'équipe d'Animation et de Gestion du PLIE concerné par l'appel à projet auquel vous souhaitez répondre :

- PLIE Portes du Sud : ☎ 05-57-96-86-82  plie.portesdusud@9business.fr
- PLIE Espace Technowest : ☎ 05 57 92 05 50  plie3@wanadoo.fr
- PLIE des Sources : ☎ 05 57 26 96 79  pliedessources@orange.fr
- PLIE du Haut Périgord : ☎ 05 53 63 82 70  pliehautperigord@orange.fr

Modalité de sélection des candidats

Les projets seront retenus en fonction de 4 critères et sous réserve de l'avis du Comité de Pilotage du PLIE concerné :

- L'ancrage territorial,
- L'expertise dans le domaine d'intervention,
- Le coût,
- La capacité à répondre aux exigences du FSE .

L'Organisme Intermédiaire informera par courrier les candidats des conclusions de son instance de sélection.

Une convention tripartite sera passée entre le bénéficiaire retenu, la Plate-forme de Gestion des Fonds Européens Inter PLIE et le PLIE concerné par l'opération.

Financement

Le financement des opérations fera l'objet du soutien du Fonds Social Européen via l'Organisme Intermédiaire PGFE InterPLIE. Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en sera faite.

GLOSSAIRE

Fonds Social Européen : FSE

Organisme Intermédiaire (OI) : structure habilitée à redistribuer du FSE

Candidat : structure qui répond à un appel à projet lancé par l'OI. Un candidat peut répondre à un ou plusieurs projets d'un ou de plusieurs PLIE

Demande de subvention : Une demande de financement remplie par le candidat qui décrit le projet ainsi que les caractéristiques principales de la structure. A cette demande de subvention sont annexés :

- Des indicateurs quantitatifs prévisionnels déterminés en fonction du projet présenté
- Un plan de financement du projet présenté

Convention : Un candidat dont le projet a été retenu signe une convention tripartite avec le PLIE et l'OI et devient un bénéficiaire

Bénéficiaire : Le candidat retenu, signe une convention et devient bénéficiaire.

Opération : Mission confiée au bénéficiaire pour des participants du PLIE elle peut être décomposée en actions

Participant : Personne accompagnée dans le cadre du dispositif PLIE

Référent : Accompagnateur emploi en charge de la coordination de parcours du participant

Structure d'Animation et de Gestion (SAG) : Equipe PLIE en charge de l'administration du dispositif

Bilan d'exécution : Etat déclaratif de réalisation de l'opération sur le plan quantitatif, qualitatif et financier. Le bilan peut être intermédiaire ou final

Contrôle de Service Fait (CSF) : Vérification qualitative, quantitative et financière de l'opération conventionnée avec le bénéficiaire.



Appel à Projet N° 1 :

« Accompagnement et suivi des participants du PLIE Portes du Sud »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

L'accompagnement et le suivi des participants proposés par le PLIE consistent en l'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS

Mise en œuvre de poste de référents pour assurer l'accompagnement des participants du PLIE vers un retour à l'emploi (et/ou à la formation qualifiante pour une partie) au travers d'un parcours d'insertion cohérent, rythmé et structuré.

Cet accompagnement permettra la mobilisation de tous les outils de droit commun et, selon les besoins recensés par les référents, la mise en place d'actions complémentaires. Cet accompagnement sera réalisé en étroite relation avec les partenaires du bassin d'emploi (entreprises privées, Structures d'Insertion par l'Activité Economique, Collectivités...) en co-animation avec la chargée des relations avec les entreprises.

PLUS-VALUE RECHERCHEE

- Renforcer, individualiser et consolider les parcours d'insertion,
- Mettre en place en accord avec le participant une insertion professionnelle adaptée, réaliste et réalisable
- Détecter les besoins des participants non couverts par le droit commun et les faire remonter à l'équipe d'animation du PLIE

- Etre force de proposition pour des actions
- Mutualiser le partenariat du PLIE pour répondre aux besoins des participants, recherche de nouveaux partenariats.

RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l'opération, une évaluation écrite quantitative et qualitative sera présentée au PLIE.

Indicateurs quantitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ Les indicateurs annexés à la convention (D1/D2),
- ✓ Les feuilles de présence signées par chaque participant et chaque référent devront être tenues à disposition de l'équipe d'animation et de gestion du PLIE afin d'établir la cohérence avec le suivi dans le logiciel ABC VieSION,
- ✓ Le nombre d'entrées devra tendre vers 100 pour l'année 2012
- ✓ Le nombre de sorties devra tendre vers 100 pour l'année 2012
- ✓ Le taux de sorties positives (nombre de sorties positives/ nombre total de sorties) devra tendre vers 42% en emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise...) et vers 8% en formation qualifiante.

Indicateurs qualitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ La pertinence du diagnostic de la situation du participant réalisé lors du ou des RDV avant l'intégration dans le PLIE (avis éclairé et formalisé),
- ✓ La plus value de l'accompagnement, l'évolution des participants pendant l'année, notamment au travers des étapes de parcours mises en œuvre,
- ✓ La traçabilité des parcours dans le logiciel ABC VieSION,
- ✓ Le taux de remplissage des rubriques ABC concernant l'onglet EMPLOYABILITE dans les « souhaits » et « compétences »,
- ✓ La traçabilité dans ABC de tous types de sorties prévisionnelles.

MODALITES / MISE EN OEUVRE

3 conseillers(ères) en insertion professionnelle, diplômés(es) et/ou avec 5 ans d'expérience minimum dans l'accompagnement vers l'emploi de publics en difficulté d'insertion. Ces référents accueillent le public sur une ou plusieurs des trois communes dans un ou plusieurs lieux qui seront fixés par l'administration du PLIE et notés dans la convention avec le bénéficiaire.

Volumétrie de l'opération :

80 participants en file active en moyenne pour 1 ETP.

Cet appel à projet porte sur 2,7 ETP sur 12 mois.

Les modalités d'entrée et de sortie du public visé :

1 – Orientation des publics vers le PLIE

Les prescripteurs repèrent les candidats potentiels et leur expliquent la finalité du PLIE. Si le candidat souhaite postuler pour une entrée dans le dispositif, le prescripteur adresse par courrier, télécopie ou courriel la fiche de prescription.

2 – Entretien avec les candidats PLIE

Après réception d'une fiche de prescription, le référent contacte et reçoit le candidat une fois (selon le besoin, un deuxième RDV pourra être prévu) afin de présenter le dispositif, l'accompagnement proposé et d'établir un diagnostic de la situation du participant.

4 – Intégration du participant dans le PLIE

Le Comité d'intégration et de suivi des parcours étudie les candidatures et décide des entrées ou des refus. Le Comité se réunit en moyenne une fois par mois. Le Comité d'intégration et de suivi des parcours est animé par la directrice du PLIE.

Les référents ont pour missions :

- l'accueil des candidats orientés vers le PLIE par les prescripteurs
- l'intégration des participants retenus et la formalisation de l'engagement dans le PLIE
- l'élaboration du parcours individualisé
- l'accompagnement renforcé durant les 6 premiers mois dans l'emploi au terme du parcours.

Les articulations avec les autres dispositifs :

La mise en œuvre du PLIE intègre une concertation étroite avec les dispositifs du territoire afin de respecter le principe d'additionalité des dépenses publiques et des subventions communautaires ainsi que celui de la cohérence des interventions. Ainsi, l'intervention du PLIE s'inscrit en synergie et complémentarité avec notamment :

- les services publics de l'emploi,
- les Contrats Urbains de Cohésion Sociale dont le PLIE est le volet Insertion,
- les structures SIAE.

La prestation de référent de parcours :

- Chaque référent suit en année pleine et sur un équivalent temps plein 80 personnes en moyenne en file active,
- Le référent élabore des diagnostics socioprofessionnels préalables à la mise en œuvre des parcours. Il doit appréhender les difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation de chaque participant, mettre en œuvre les partenariats existants pour y remédier ou informer l'Equipe d'Animation et de Gestion des difficultés rencontrées pour que celle-ci recherche les partenariats appropriés ou crée un groupe d'ingénierie de projet,
- Il doit suivre chaque participant par des **rendez-vous physiques** ou rendez-vous **téléphoniques*** à la **quinzaine**. (* On entend par RDV téléphonique : un réel échange, construit et structuré sur les actions en

cours ou à mener...). Le RDV physique pour les participants sans étape sera à privilégier, d'autant plus pour les parcours de + de 30 mois. Durant les congés, il sera admis une autre fréquence de contact. Durant les étapes de parcours (emploi, formation...), le référent conserve son rôle de suivi,

- L'accompagnement individualisé et renforcé de proximité permet de mettre en place un projet professionnel, des étapes de parcours et une recherche active d'emploi. Chaque rendez-vous physique fait l'objet de la signature d'une feuille d'émargement de la part du participant et du référent. Cette feuille d'émargement est fournie par l'Equipe d'Animation et de Gestion du PLIE,
- Le référent construit des parcours cohérents et concertés d'accès ou de retour à l'emploi en mobilisant les outils existants (droit commun, opérations PLIE...), y compris la proposition de formations qualifiantes. Pour ce faire, le référent peut mobiliser la personne chargée des relations avec les entreprises,
- Le référent s'attache à évaluer dès le début du parcours la capacité des participants à intégrer un poste de travail dans le cadre du marché classique de l'emploi. Il favorise la mise en relation avec les entreprises via l'ensemble des outils à sa disposition et notamment l'aide à la recherche de contrats de travail de plus de 6 mois. Il peut également dans ce cas, mobiliser la personne chargée des relations avec les entreprises pour une recherche d'entreprises ciblées en fonction du profil du participant,
- Le référent évalue en permanence avec les participants l'avancée des parcours, le travail sur les freins, propose d'éventuels ajustements,
- Le référent suit l'évolution des étapes de parcours avec les prestataires ou les entreprises, repère les difficultés et les aborde avec le participant pour trouver, avec l'ensemble des parties concernées, des solutions adaptées,
- Le référent participe aux réunions de l'équipe des référents organisées par l'Equipe d'Animation et de Gestion, au Comité d'intégration et de suivi des parcours et à toute autre réunion mise en place par le PLIE et qui concerne les participants,
- Le référent remplit impérativement l'agenda dans ABC VleSION de façon à ce que l'équipe d'Animation et de Gestion puisse contrôler la gestion du temps.

Le candidat qui répond à cet appel à projet devra développer de façon détaillée la méthode d'accompagnement qu'il propose de mettre en œuvre, de façon à dégager une culture d'accompagnement commune entre les référents de parcours pour assurer l'égalité de traitement des participants sur l'ensemble du territoire du PLIE.

SUIVI DE L'OPERATION

Saisie des données :

Il appartient à chaque référent(e) de saisir toutes les données dans le logiciel ABC VleSION et de renseigner tous les onglets conformément au protocole de saisie (remise par le PLIE sur simple demande).

La mise à jour du logiciel doit être effectuée à chaque rendez-vous ou contact avec le participant ou lors des contacts avec les organismes ou employeurs sur les phases d'étapes de parcours ou durant les six premiers mois en emploi. Ce travail du référent est impératif pour une bonne maîtrise et une lisibilité du dossier du participant à tout moment du parcours et pour l'établissement des bilans qualitatifs et quantitatifs.

Les étapes et sorties prévisionnelles (quelque soit leur nature) sont obligatoirement saisies.

La consultation du logiciel doit permettre à l'équipe d'Animation et de Gestion et à tout organisme de contrôle habilité de mesurer l'évolution du parcours et le caractère renforcé du suivi.

Bilans :

Le référent effectue des bilans de situations pour le Comité d'intégration et de suivi des parcours. Ces bilans font seulement apparaître les situations qui ont évoluées ou les cas qui posent des problèmes.

- Le référent effectue un bilan intermédiaire et/ou un bilan annuel selon un document type normé fourni par l'équipe d'Animation et de Gestion.

PUBLIC CIBLE

Peuvent être participants du PLIE les personnes qui, résidant sur les trois communes, sont en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Lieu de déroulement de l'opération : Sur un des points d'accueil d'une des trois communes du PLIE (Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon).

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La PGFE INTER PLIE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par du Fonds Social Européen mobilisée au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 2 :

« Actions spécifiques pour les participants du PLIE »

(formation individuelle et/ou collective, mobilité, dynamisation...)

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

L'accompagnement et le suivi des participants proposés par le PLIE consistent en l'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Les PLIE ont la possibilité, depuis l'instruction DGEFP 2009-22 du 08 juin 2009, de gérer une dotation budgétaire non pré-affectée pour mettre en place des actions individuelles ou en petits groupes destinées à lever rapidement des freins repérés par les référents PLIE et qui empêchent un parcours efficace vers l'emploi.

OBJECTIFS

Selon les besoins identifiés et recensés des publics présents dans le dispositif, le PLIE pourra être amené à mettre en place des actions spécifiques répondant au mieux aux freins relevés.

Ces prestations externes seront confiées par le PLIE à des organismes sélectionnés après une mise en concurrence et répondant à un cahier des charges propre à chaque action. Ces prestations peuvent concerner des formations non accessibles dans le droit commun, des actions de mobilité (financement de cours de code ou de conduite, appropriation du réseau des transports en commun, évaluation des déplacements dans le temps et dans l'espace...), des aides financières au transport, des aides à la garde d'enfants, des actions de redynamisation ou de remise en confiance. Cette liste n'est pas exhaustive, l'enveloppe permet de répondre rapidement à des besoins des participants repérés par les référents PLIE et non pris en charge par le droit commun.

L'organisme sélectionné sur devis interviendra sur prescription du PLIE.

PLUS-VALUE RECHERCHEE

- ✓ Lever des freins pour accéder à des étapes de parcours ou à l'emploi,
- ✓ Sécuriser des parcours pour éviter des ruptures,
- ✓ Apporter une solution adaptée et réactive dans le traitement du frein.

RESULTATS ATTENDUS

Contribuer à l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante).

Au terme de l'opération, une évaluation écrite qualitative et quantitative est effectuée pour chaque action financée dans le cadre de cette enveloppe. Selon le type d'action, les indicateurs pourront être ceci :

Indicateurs quantitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération :

- ✓ Les indicateurs annexés à la convention (D1/D2),
- ✓ Le nombre de participants adressés aux prestataires,
- ✓ Les résultats obtenus pour chaque participant,
- ✓ Le nombre d'heures de l'opération pour chaque participant avec signature des feuilles de présence. Les heures travaillées pour chaque intervenant sur l'opération avec justificatifs.

Indicateurs qualitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ Les besoins des participants au début de l'opération,
- ✓ Les acquisitions pendant l'opération,
- ✓ La synthèse des résultats des entretiens le cas échéant,
- ✓ La marge de progrès restant éventuellement à réaliser à la fin de l'opération.

MODALITES / MISES EN OEUVRE

Le PLIE s'assurera que les actions mises en œuvre pour répondre aux besoins des participants seront être menées par des intervenants qui présentent les compétences nécessaires.

Chaque fois que cela sera nécessaire, l'équipe d'animation et de gestion du PLIE demandera aux organismes de présenter un contenu d'action et un CV des intervenants.

SUIVI DE L'OPERATION

Selon l'action, un point sur l'avancée sera effectué à fréquence établie avec une personne désignée par le PLIE.

Si des difficultés apparaissent en cours d'opération, le prestataire devra en informer immédiatement le contact désigné par le PLIE.

PUBLIC CIBLE

L'équipe d'animation et de gestion du PLIE envoie une fiche de prescription sur laquelle sur laquelle le référent de parcours mentionne toutes les informations nécessaires à une bonne prise en charge des participants PLIE.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012

Lieu de déroulement de l'opération : en fonction des actions à mettre en œuvre.

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La PGFE INTER PLIE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par du Fonds Social Européen mobilisée au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 3 :

« Valorisations de contrats aidés »

CONTEXTE GENERALE DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

Le poste en contrat aidé est une étape préalable à l'emploi classique qui permet au participant PLIE de valider son projet professionnel et de construire ainsi les étapes nécessaires à un retour à l'emploi durable.

Véritable sas vers l'emploi, cet outil permet au référent de parcours d'amener le participant vers une insertion professionnelle durable. L'employeur y collabore en confiant au participant des tâches permettant de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de celui-ci. Le tuteur, présent au quotidien auprès du salarié en contrat aidé, participe à cette action en facilitant l'intégration de la personne et en organisant ces tâches pour une meilleure acquisition des savoirs professionnels

OBJECTIFS

L'objectif global est de mobiliser les contrats aidés comme des étapes dans le cadre d'un parcours d'insertion d'un participant du PLIE initié et élaboré avec le référent PLIE.

L'embauche de participants du PLIE en CUI au sein de différentes structures constitue une étape d'insertion dans l'emploi.

Cette opération s'adresse à des participants éloignés de l'emploi qui ont besoin de :

- * Retrouver un rythme de travail,
- * Retrouver un lien social par le travail en équipe,
- * Retrouver une utilité sociale en travaillant sur des chantiers communaux,
- * Se redynamiser pour engager un parcours vers l'emploi,
- * Acquérir des compétences techniques supplémentaires.

Les valorisations concernent les salariés suivants :

- * Ceux embauchés en CUI/CAE dans une structure sur proposition du référent de parcours PLIE,

* Ceux salariés en CUI/CAE d'une structure et pour lesquels cette dernière demande une entrée sur le PLIE pour un accompagnement vers l'emploi durable.

PLUS- VALUE RECHERCHEE

- ✓ Inscrire le CUI/CAE dans une étape de parcours professionnel,
- ✓ Remettre des personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de travail (respect des consignes, relations avec la hiérarchie et les collègues de travail),
- ✓ Permettre le maintien dans l'emploi par un accompagnement renforcé et la mise en place d'actions adaptées,
- ✓ Préparer l'après CUI/CAE.

RESULTATS ATTENDUS

Contribuer à l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante).

- ✓ Permettre au participant de réaliser une étape emploi qui va lui redonner un cadre de travail et le remettre en dynamique

La structure d'accueil devra permettre au participant de réaliser son parcours vers l'emploi tel que défini avec le référent PLIE

Indicateurs qualitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération :

- ✓ les besoins des participants au début de l'opération,
- ✓ les acquisitions pendant l'opération,
- ✓ les progrès accomplis.

MODALITES / MISE EN OEUVRE

La coordination opérationnelle :

Pendant la durée du contrat le participant :

- ✓ Est suivi par son référent PLIE en lien avec le service d'affectation et les ressources humaines
- ✓ Participe éventuellement à des actions de formation pendant et hors temps de travail.

L'accompagnement renforcé des participants en contrats CUI/CAE est confié au PLIE Portes du Sud. Il s'agit de bâtir avec eux un projet professionnel, de les épauler et de les suivre dans sa réalisation. Le référent PLIE assure également le lien avec les partenaires qui peuvent intervenir sur des problèmes financiers, de logement ou de santé.

La coordination est assurée par le tuteur au sein de la structure d'accueil et le référent PLIE de chaque participant.

Lorsque le participant doit suivre un stage ou une formation, il sera libéré sur son temps de travail si nécessaire.

SUIVI DE L'OPERATION

Selon le besoin, un point sur l'avancée sera effectué à fréquence établie entre le tuteur et une personne désignée par le PLIE.

Si des difficultés apparaissent en cours d'opération, le tuteur devra en informer immédiatement le contact désigné par le PLIE.

CALENDRIER DE L'OPERATION / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre entre le 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Lieux de déroulement de l'opération : Sur le bassin d'emploi du PLIE.

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La PGFE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera mobilisée au titre des contreparties du Fonds Social Européen pour l'année 2012.



Appel à Projet N° 4 :

« Chargé(e) des relations avec les entreprises »

CONTEXTE GENERALE DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

Pour compléter le travail d'accompagnement et de suivi du public PLIE réalisé par les référents, le Chargé(e) des relations avec les entreprises intervient plus spécifiquement sur le volet Partenaires et Employeurs.

OBJECTIFS

Le Chargé des relations avec les entreprises a pour mission :

✓ **La relation avec l'entreprise**

La personne chargée des relations avec les entreprises effectue une prospection ciblée en fonction des profils des participants.

Elle assure également une veille des offres d'emploi.

✓ **La mise en relation**

Lorsqu'une offre correspond aux profils de certains participants, elle collecte les CV auprès des référents et les transmet aux entreprises. Elle conseille éventuellement l'entreprise dans le choix du contrat le mieux approprié en fonction du candidat choisi et des qualifications nécessaires au poste de travail.

✓ **L'organisation d'ateliers ou de réunions collectives pour des groupes de participants**

✓ **L'organisation de rencontres et d'événementiels avec des entreprises**

✓ **Le développement des partenariats**

Consiste à entretenir et diversifier le partenariat avec le monde économique, les structures de l'économie sociale et solidaire et Pôle emploi.

Profil professionnel :

Un(e) chargé(e) des relations avec les entreprises ayant au moins 5 ans d'expérience et pouvant justifier d'un travail avec des publics en difficulté d'insertion.

Volumétrie de la prestation : 0,60 ETP

PLUS-VALUE RECHERCHEE

- ✓ Recherche de solutions adaptées aux publics suivis par le PLIE : prospection ciblée en entreprises, mise en place d'Evaluation en Milieu de Travail (EMT), proposition de contrats adaptés aux employeurs (dont AFPR, CUI...)

RESULTATS ATTENDUS

Contribuer à l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante).

Au terme de l'opération, une évaluation écrite qualitative et quantitative sera effectuée.

Indicateurs quantitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ Les indicateurs annexés à la convention (D1/D2),
- ✓ Le nombre d'offres d'emploi collectées,
- ✓ Le nombre de mises en relations,
- ✓ Le nombre de contrats,
- ✓ Le nombre de partenaires actifs.

Indicateurs qualitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ La plus value de l'intervention sur le parcours du participant,
- ✓ La plus value des relations avec les partenaires.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Lieu de déroulement de l'opération :

Au siège social du PLIE : 7 avenue Jean Larrieu, 33170 GRADIGNAN et sur le bassin d'emploi.

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La PGFE INTER PLIE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par du Fonds Social Européen mobilisée au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 5:

« Animation du dispositif PLIE Portes du Sud »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

L'accompagnement et le suivi des participants proposés par le PLIE consistent en l'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'équipe d'animation du PLIE a pour fonctions :

- ✓ D'assurer l'animation du dispositif,
- ✓ De coordonner les parcours des participants,
- ✓ D'assurer l'ingénierie de projets pour le développement d'opérations adaptées aux besoins des participants,
- ✓ D'assumer sa fonction de plate forme de coordination territoriale,
- ✓ De développer les partenariats nécessaires à l'action du PLIE,
- ✓ De rendre compte aux élus et préparer les instances de décision de l'association Portes du Sud, structure juridique porteuse du PLIE,
- ✓ D'assurer les relations avec l'association Organisme Intermédiaire.

RESULTATS ATTENDUS

Favoriser les conditions pour l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante).

Résultats attendus :

- ✓ Améliorer sur le territoire l'accès à l'emploi et à la formation qualifiante des publics les plus en difficulté d'insertion professionnelle.
- ✓

Indicateurs quantitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération:

- ✓ Le nombre de participants entrés dans le PLIE,
- ✓ Le taux annuel de sorties positives (42% en emploi et 8% en formation qualifiante),
- ✓ Le nombre d'étapes de parcours proposées et leur nature,
- ✓ Le travail élaboré avec les partenaires,
- ✓ Le suivi qualitatif des opérations,
- ✓ Les réunions avec les instances de décision (AG, CA, Bureau, Comité de pilotage).

PLUS VALUE RECHERCHEE

Permettre à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle :

- De lever des freins pour accéder à des étapes de parcours ou à l'emploi.
- De permettre d'accéder à la formation qualifiante
- De permettre d'accéder à l'emploi durable
- De sécuriser des parcours pour éviter des ruptures.

MODALITES/MISE EN OEUVRE

L'équipe d'animation est formée de deux personnes à temps plein.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

Lieu : Siège social du PLIE : 7 avenue Jean LARRIEU à Gradignan (33).

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La plateforme PGFE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par du Fonds Social Européen mobilisée au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 6 :

« Amélioration des connaissances de base en français dans la communication professionnelle en entreprise »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 24 Janvier 2007, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) PORTES DU SUD est un dispositif destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon ont affirmé leur volonté d'engagement en matière d'insertion et d'accès à l'emploi avec le PLIE PORTES DU SUD.

L'accompagnement et le suivi des participants proposés par le PLIE consistent en l'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Les personnes cibles de cette action sont des participant(e)s du PLIE Portes du Sud travaillant souvent à temps partiel dans les secteurs du nettoyage, de l'entretien, du service à la personne (via des associations intermédiaires, ou autres entreprises d'insertion par l'activité économique...) ou bien sans emploi et ayant élaboré et validé avec leur référent PLIE un projet professionnel dans ces secteurs.

Ces personnes rencontrent de réelles difficultés liées à un niveau de français trop faible pour réussir un entretien de recrutement ou encore pour développer une autonomie indispensable pour un poste pérenne.

OBJECTIFS

Permettre à la personne d'entreprendre ou de continuer une démarche vers une professionnalisation qui passe par une meilleure communication écrite et orale :

- Acquérir le vocabulaire professionnel avec lequel elle mènera des entretiens de recrutement,
- Mieux communiquer avec la hiérarchie et ses collègues,

- Mieux comprendre les consignes de travail et d'assurer la traçabilité attendue dans les métiers du nettoyage et du service à la personne.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- ✓ Permettre aux participants d'acquérir et/ou d'améliorer des connaissances de base en français adaptées au monde du travail facilitant ainsi leur insertion professionnelle.

RESULTATS ATTENDUS

Contribuer à l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante).

Permettre au participant d'améliorer ses connaissances de base en français dans le milieu professionnel,

Tester son adaptation en milieu professionnel grâce à une EMT pour certains participants.

Indicateurs qualitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération :

- ✓ les besoins des participants au début de l'opération
- ✓ les acquisitions pendant l'opération
- ✓ la cohérence de l'objectif professionnel avec les progrès accomplis, l'aptitude à tenir le poste visé
- ✓ les préconisations si les objectifs ne peuvent être atteints en fin d'opération

Indicateurs quantitatifs pris en compte lors de l'évaluation en fin d'opération :

- ✓ Les besoins des participants au début de l'opération (évaluation de ses connaissances),
- ✓ Le nombre d'heures de l'opération pour chaque participant avec signature des feuilles de présence. Les heures travaillées pour chaque intervenant sur l'opération avec justificatifs,
- ✓ Les acquisitions de connaissances durant l'opération,
- ✓ Le contenu du glossaire,
- ✓ Les progrès accomplis (évaluation des acquis),
- ✓ Une évaluation par le stagiaire
- ✓ Le bilan de l'EMT lorsqu'elle a eu lieu.
- ✓ Les préconisations si les objectifs ne peuvent être atteints en fin d'opération.

MODALITES / MISES EN OEUVRE

Opération collective en grande partie.

De 12 à 26 semaines de formation à raison de 2 modules par semaine*en groupe + 1 à 2 semaines en immersion en entreprise pour les participants volontaires (sous forme d'EMT).

* Hors vacances scolaires et hors mercredi.

L'équipe d'animation et de gestion du PLIE envoie une fiche de prescription sur laquelle sur laquelle le référent de parcours mentionne toutes les informations nécessaires à une bonne prise en charge des participants PLIE.

Les sorties seront compensées par des entrées. Le PLIE devra être immédiatement averti des sorties afin d'effectuer de nouvelles prescriptions.

Suggestion du contenu pédagogique incluant 3 ou 4 étapes :

Etape « Découverte de l'environnement professionnel » : Connaître les entreprises, les postes de travail et les documents internes : fiches de postes, fiches horaires, cahiers de liaison...

Différentes situations et objectifs opérationnels seront abordés sous forme de modules:

- Enrichir l'expression orale et écrite pour une meilleure efficacité dans le contexte des contacts hiérarchie/collègues/clients et en vue d'une meilleure traçabilité du travail,
- Comprendre les différents postes proposés dans le nettoyage ou le service à la personne...
- Cibler les compétences attendues dans les entreprises/descriptif des postes/ fiches de fonction /livrets d'accueil.

Etape « Réussir son entretien de recrutement »

Acquérir le vocabulaire pour présenter et motiver ses compétences :

- Préparation de l'entretien,
- Elaboration du CV.

Etape « Améliorer le vocabulaire professionnel » spécifique à chaque métier : aide aux personnes, services de nettoyage ... Enrichir l'expression orale et écrite pour une meilleure efficacité dans le contexte des contacts hiérarchie/collègues/clients et en vue d'une meilleure traçabilité du travail.

Etape immersion en entreprise de type EMT

Pour les participants qui souhaitent valider une intégration en entreprise, elles pourront accéder à cette étape.

SUIVI DE L'OPERATION

Un point sur l'avancée de l'opération sera effectué à fréquence établie avec une personne désignée par le PLIE. A cette occasion, un tableau sera remis comprenant un état du travail effectué avec chaque participant.

Si des difficultés apparaissent en cours d'opération, le bénéficiaire devra en informer immédiatement le contact désigné par le PLIE.

En fin d'opération un bilan sera effectué pour chaque participant et devra faire apparaître :

- ✓ un bilan général quantitatif et qualitatif
- ✓ un bilan individuel pour chaque participant faisant apparaître la progression dans la recherche d'emploi et les résultats obtenus

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

Le bénéficiaire devra mettre en place des feuilles de présence mentionnant les nom et prénom du participant, sa signature, les jours de rendez-vous avec le nombre d'heures, la signature de l'intervenant.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012.

Lieu : un lieu accessible en transport en commun à proximité du territoire du PLIE PORTES DU SUD.

PUBLICITE

Le bénéficiaire devra mentionner la participation du FSE sur tous les supports utilisés pour l'opération et toute la publicité qui en est faite. La plateforme PGFE fournira les logos respectant la charte graphique.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par du Fonds Social Européen mobilisée au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 7:

« Femmes Citoyennes : vers une préparation à l'emploi ou vers une insertion professionnelle choisie »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Les Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) sont des dispositifs destinés à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

L'accompagnement et le suivi des participants proposés par les PLIE consistent en l'organisation, la gestion et l'accompagnement de parcours individualisés, renforcés et globalisés de demandeurs d'emploi les plus en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Constats des référents : La mobilisation des publics féminins est parfois plus délicate malgré une forte motivation.

Spécificité des « femmes chefs de famille » et problématiques :

- Freins exprimés : garde d'enfants, mobilité géographique, santé, gestion du budget, conciliation des temps, isolement social,
- Un accès restreint à l'information : méconnaissance des droits et des devoirs, des ressources sociales, culturelles, juridiques et économiques du territoire.

Comment intégrer ces données et comment lever certains de ces freins qui relèvent parfois de la sphère psycho sociale voire psychologique pour se projeter avec confiance vers un avenir professionnel ?

Le développement d'une action préparatoire au changement et à l'emploi, facilitant l'aide à la prise de décision, valorisante, créant un effet levier pour ensuite se mobiliser vers un projet professionnel nous semble un atout majeur dans l'insertion professionnelle de ces femmes ;

Une analyse partagée qui donne lieu à un appel à projet commun pour 3 PLIE

- PLIE des Sources : Pessac et Communauté de Commune de Cestas Canéjan
- PLIE Portes du SUD : Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon
- PLIE Espace Technowest : Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Bruges, Le Bouscat et Saint Jean d'Illac

OBJECTIFS

Objectif général : se préparer et favoriser la mise en parcours des participantes dans le dispositif du PLIE.

L'action mise en oeuvre par le prestataire de service devra :



1. Favoriser l'identification et l'utilisation des ressources du territoire (sociales, économiques, juridiques, culturelles, sportives et médicales),
2. Contribuer à la levée de certains freins identifiés en début d'action et développer une autonomie sociale,
3. Favoriser la confiance en soi pour se préparer au changement.

Objectifs qualitatifs :

- Développement personnel : gestion du stress, résolution des conflits, le rapport à la hiérarchie, gestion du temps, ce que je « gagne » à travailler,
- Développement de la confiance en soi : la prise de parole, compétences parentales, PSC1,
- Traitement de la mobilité géographique à partir de visites de lieux d'information et d'orientation, de visites culturelles...,
- Les dispositifs emploi/formation : création d'entreprise, offre de service du PLIE, visites de forum sur les métiers porteurs, diversification des choix...

Objectifs quantitatifs :

3 territoires d'intervention :

- Accueil de 12 participantes PLIE Espace Technowest
- Accueil de 10 participantes PLIE des Sources
- Accueil de 10 participantes PLIE Portes du Sud

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre une approche spécifique de la recherche d'emploi pour les femmes chefs de famille qui ont à organiser la gestion de leur temps entre travail et famille ou pour les femmes en charge du foyer.

Cette opération doit être un levier d'insertion pour les femmes.

RESULTATS ATTENDUS

Contribuer à l'atteinte du taux de sorties positives de 50 % (42% en emploi CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise et 8% en formation qualifiante) par la remobilisation des participantes sur une dynamique de recherche d'emploi

MODALITE / MISE EN OEUVRE

Durée de chaque action : 20 à 25 jours avec des horaires tenant compte des disponibilités des participantes (9h-12h / 14h-16h pas d'intervention le mercredi et en vacances scolaires), Programme élaboré à raison de 3 séances de 3h par semaine. Des mises en situations réelles et jeux de rôles pourront être imaginées dans le projet.

L'action se décomposera en ateliers thématiques animés par des spécialistes :

- garde d'enfants,

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- budget,
- santé, nutrition,

Des mises en situations réelles et jeux de rôles pourront être imaginées dans le projet ainsi que la visite de lieux d'information.

SUIVI DE L'OPERATION

Un point sur l'avancée de l'opération sera effectué trimestriellement avec un représentant des PLIE. A cette occasion, un tableau sera remis comprenant un état du travail effectué avec chaque participant.

Si des difficultés apparaissent en cours d'opération, le bénéficiaire devra en informer immédiatement le contact désigné par le PLIE.

Le bénéficiaire devra mettre en place des feuilles de présence mentionnant les nom et prénom du participant, sa signature, les jours de rendez-vous avec le nombre d'heures, la signature de l'intervenant.

PUBLIC CIBLE

Femmes chefs de famille élevant seules un ou plusieurs enfants participantes PLIE (sur l'un des 3 PLIE concernés)

Le PLIE prescrit par l'intermédiaire d'une fiche sur laquelle le référent de parcours indique le projet professionnel et l'expérience de chaque personne positionnée sur l'opération.

CALENDRIER / LIEU

L'opération devra être mise en œuvre entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012.

Prévoir à minima 3 actions sur l'année : A minima une session sur chaque territoire de PLIE

Lieu de déroulement de l'action : un lieu centralisé, accessible par les transports en commun, tenant compte de la couverture des territoires des PLIE concernés

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 8:

« Référents PLIE »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif PLIE Espace Technowest mis en place en 2001 intervient à ce jour sur 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible.

Les participants du PLIE ont besoin de réinterroger leur choix professionnels voire de reconstruire des projets d'orientation professionnelles.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place des postes de référents PLIE à partir du 1^{er} janvier 2012 pour assurer l'accompagnement des participants PLIE du territoire vers une reprise à l'emploi durable au travers d'un parcours d'insertion cohérent et structuré.

Des permanences pourront être assurées dans des quartiers spécifiques afin de toucher la population cible.

Objectifs qualitatifs :

- Assurer l'accompagnement des personnes selon les méthodologies et les principes définis par le PLIE. Attention le référent PLIE est référent professionnel RSA à ce titre il doit se conformer aux exigences liées à cette mission spécifique,
- Mettre en place des parcours d'insertion dynamiques, individualisés et en cohérence avec les réalités du marché du travail,
- Optimiser ses relations avec les prescripteurs potentiels pour assurer une fluidité des entrées dans le dispositif
- Utiliser l'outil de suivi des parcours mis à disposition par le PLIE pour saisir l'ensemble des données concernant les parcours des participants PLIE,
- Utiliser eparnet comme outil de mise en relation sur offres d'emploi
- Se conformer aux engagements du Protocole d'Accord du PLIE et du descriptif de gestion de l'Organisme Intermédiaire de rattachement,

- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions d'intégration, réunions référents...),
- Renseigner les indicateurs nécessaires au suivi de la convention.

Afin d'assurer une cohésion de l'intervention de l'ensemble des référents conventionnés le chargé de mission du PLIE assurera un encadrement des équipes dans leurs pratiques professionnelles.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 80 participants PLIE (pour un poste en équivalent temps plein),
 - Intégration de 40 nouveaux participants par an. Ces intégrations devront être assurées à partir des positionnements reçus par les prescripteurs du territoire voire de la structure porteuse de la convention,
 - La mobilisation des prescripteurs sera un enjeu de l'atteinte de ces résultats,
- Atteindre un taux annuel de retour en emploi durable de plus de 6 mois (sorties positives) de 50%.

PUBLIC CIBLE

Les participants intégrés et accompagnés doivent être éligibles au PLIE selon les critères stipulés dans le protocole d'accord en vigueur :

- Les Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée et Demandeurs d'Emploi de Longue Durée,
- Les Demandeurs d'Emploi identifiés au sein de l'agence Pole Emploi comme relevant d'un parcours recherche accompagné,
- Les allocataires du RSA et bénéficiaires des minima sociaux,
Les Travailleurs Handicapés,
- D'autres publics identifiés au cas par cas et étant en grande difficulté (gens du voyage, femmes isolées),
- Les acteurs locaux réunis dans le cadre du diagnostic préalable au PLIE ont souhaité qu'une attention particulière soit portée de manière dérogatoire et au cas par cas :
 - aux chômeurs de plus de 45 ans, en difficulté spécifiques d'insertion professionnelle,
 - aux publics issus des quartiers prioritaires Politique de la Ville,
 - aux publics de niveau BAC et + en grande difficulté d'insertion.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

1. La proposition doit porter sur la mise en place d'un **ou** de plusieurs postes de référents sur une **ou** plusieurs communes du PLIE sur l'année 2012 tenant compte de la répartition suivante :

Mérignac : 2,5 ETP pour l'accompagnement des adultes
Blanquefort : 1 ETP pour l'accompagnement des adultes
Le Bouscat : 1 ETP pour l'accompagnement des adultes
Bruges : 0,5 ETP pour l'accompagnement des adultes
St Médard en Jalles : 1 ETP pour l'accompagnement des adultes
Le Haillan / Le Taillan Médoc / Saint Jean d'Ilac : 1 ETP pour l'accompagnement des adultes
Intercommunalité territoire plie technowest : 0.5 ETP pour l'accompagnement des adultes
Intercommunalité territoire plie technowest : 2 ETP pour l'accompagnement des jeunes

2. Le bénéficiaire devra assurer la mise en place de l'opération dans des conditions propices à la réalisation des objectifs fixés par convention :
 - Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un bureau individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges),
 - Equipement informatique avec connexion internet,
3. Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération Il est garant du respect de l'atteinte des résultats fixés lors du conventionnement.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre d'optimiser l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi pour lesquelles les accompagnements classiques du droit commun ne permettent pas d'apporter une solution satisfaisante au regard du cumul de leurs difficultés

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

Le porteur de projet peut répondre sur le déploiement de tout ou partie des postes identifiés.

Le porteur de projet devra impérativement intervenir dans le champ de l'insertion professionnelle et de l'emploi pour que sa proposition soit étudiée.



Appel à Projet N° 9:

« *Electrik'Art* »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif PLIE permet l'accompagnement des publics qui cumulent les difficultés face à l'emploi qui s'avèrent incompatibles avec un retour direct vers de l'emploi classique. Pour ces personnes les référents doivent construire avec la personne un parcours d'insertion intégrant plusieurs étapes préalables.

Les participants PLIE vivent des situations de précarité : difficulté à se loger, surendettement, problèmes de santé, manque de confiance en soi, ... qui nécessitent d'être abordés voire résolus avant une mise en lien avec nos partenaires du monde économique pour optimiser leurs chances de retour à un emploi durable.

Il est important que nous puissions nous appuyer sur des actions permettant la prise en charge de ces problématiques tout en construisant avec les personnes un projet professionnel adapté à leurs possibilités

L'opération doit permettre de dynamiser le parcours des personnes en les sortant des impasses dans lesquelles ils se trouvent à ce moment de leur parcours.

A l'issue de cette opération les personnes devront être en capacité de se mobiliser sur une étape d'orientation ou de retour à l'emploi.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs qualitatifs :

- Identifier les freins à l'emploi, faire prendre conscience aux participants de la nécessité d'y apporter des solutions pour pouvoir intégrer le marché du travail
- Reprendre confiance en soi, rompre l'isolement social, reprendre des postures professionnelles adaptées
- Définir un projet professionnel viable et enclencher une dynamique de retour à l'emploi durable (signature de contrat de travail, entrée en formation)
- Favoriser les contacts avec les professionnels du monde économique notamment par le développement d'E.M.T.

Objectifs quantitatifs :

- Accueil de 12 participants PLIE sur 6 mois (soit les personnes sont participants PLIE avant l'entrée soit ils intègrent le PLIE au moment de l'intégration de l'opération)
- 50% d'entre eux devront à l'issue de l'action être sur une étape emploi ou formation

- L'ensemble des participants devra avoir défini un projet professionnel viable qui pourra être repris par le référent de parcours à l'issue de l'action

Modalités de mise en œuvre et de suivi :

- L'action s'appuiera sur la remise en état de transformateurs de ERDF sur les communes de Mérignac, St Médard en Jalles, Le Haillan et le Taillan Médoc : **création de fresques murales thématiques**. L'intervention proposée pourra couvrir tout ou partie du territoire
- L'opérateur devra nouer des partenariats avec des collectifs d'artistes ou structures en capacité de mettre en avant la dimension artistique du projet
- L'opérateur devra travailler le projet en lien avec les services techniques des collectivités partenaires et co-financeurs pour s'assurer de la cohérence de l'action avec la dynamique de projet locale
- Mise en place de l'opération au plus tôt au 1^{er} janvier et clôture de l'opération au plus tard le 31 décembre 2012,
- Liaison régulière avec le Chargé de Mission du PLIE, et le Comité de Pilotage de l'opération
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,
- Tenu d'un classeur opération avec l'ensemble des documents justificatifs liés à la convention.

PUBLIC CIBLE

Tout public en insertion éligible au PLIE, une attention particulière sera portée sur **les participants du PLIE, les femmes et les bénéficiaires du RSA**

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

L'action se décomposera autour de 3 axes :

Démarrage de l'opération

- Identification des candidatures et signatures des contrats aidés avec retour d'informations aux prescripteurs : mise en place d'informations collectives et d'une commission d'intégration et de suivi
- Définition d'une feuille de route pour chaque personne : droits et devoirs, objectif visé à l'issue de l'action, lien avec le référent de parcours

Mise en œuvre de l'opération

- Création d'une dynamique de groupe :
 - Travail sur le projet du groupe de remise en état des transformateurs : propositions de créations artistiques en appuyant sur la valorisation de

- l'environnement, le participant a un rôle citoyen dans l'embellissement de la commune
- production de propositions de création en lien avec l'encadrant technique, le collectif d'artistes et les services techniques des communes
 - Création d'une dynamique individuelle :
 - Travail sur soi : mes freins à l'emploi, quelles solutions développer
 - Travail sur le projet professionnel en lien avec l'encadrant social

Suivi de l'opération

- Le PLIE réunira un Comité de Pilotage tous les 6 mois constitué des co-financeurs
 - Le porteur de projet devra faire un bilan général de l'opération sur le plan qualitatif, quantitatif et financier
 - Les membres du comité de pilotage définiront les grandes lignes du projet : points positifs, points de vigilances, améliorations à apporter
- Le PLIE réunira tous les 3 mois un Comité de suivi constitué des partenaires des services techniques, des représentants des AGI, des représentant du PLIE
 - Le porteur de projet présentera le suivi de l'opération sur le plan qualitatif, quantitatif
 - Les membres du comité de suivi s'assureront du bon déroulement de l'opération et de son équilibre sur le plan qualitatif et quantitatif au regard des publics accompagnés et des transformateurs à réaliser

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération vise à travailler sur la revalorisation de soi dans l'objectif de permettre une meilleure insertion professionnelle. Elle doit apporter aux participants les outils nécessaires à la définition de leur projet professionnel au regard des réalités contextuelles. La dimension artistique et culturelle du projet doit être la clé de voûte de toute la pédagogie liée au projet et au développement de l'estime de soi.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera notamment financée par des Fonds Sociaux Européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Par ailleurs, des cofinancements des fonds du Conseil Général, des collectivités locales et des fonds privés devraient pouvoir être mobilisés via l'ADSI Technowest au titre du dispositif PLIE. Le montant de chaque co-financement sera connu en début d'année 2012

Des co-financements supplémentaires peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours



Appel à Projet N° 10:

« PromoMétiers »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif PLIE Espace Technowest mis en place en 2001 intervient à ce jour sur 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible.

Les participants du PLIE ont besoin de réinterroger leur choix professionnels voire de reconstruire des projets d'orientation professionnelles.

Les participants du PLIE peuvent avoir :

- une méconnaissance ou une méconnaissance des secteurs porteurs d'emploi d'où la nécessité d'élargir, d'ouvrir leurs choix professionnels,
- une représentation erronée ou obsolète des postes de travail auxquels ils prétendent.

Une confrontation avec l'entreprise permet de diminuer ces écarts, de valider un projet professionnel réaliste ou de définir clairement un projet professionnel en lien avec le marché de l'emploi.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place une opération de découverte des secteurs professionnels porteurs d'emploi à destination des publics du PLIE Espace Technowest afin de permettre d'optimiser le taux de sortie positive 2012.

Objectifs qualitatifs :

- découverte de nouveaux environnements professionnels : visites d'entreprises, de centres de formation....,
- permettre aux participants de valider ou d'invalider leur projet professionnel,
- faciliter le rapprochement avec les entreprises locales,
- financer des qualifications complémentaires permettant une adaptation au poste de travail recherché

Objectifs quantitatifs :

- 36 places sur l'année,
- 6 PromoMétiers organisés au fil de l'eau en fonction des réalités d'emploi du territoire.

Modalités de mise en œuvre et de suivi :

- Mise en place de l'opération au plus tôt à la date de validation de la demande et clôture de l'opération au plus tard le 31 décembre 2012,
- animation ou co-animation par des professionnels de branche possible,
- organisation des déplacements des participants : la mobilité ne doit pas être un frein à la mobilisation sur cette action,
- déroulement des sessions sur 3 à 5 jours,
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,
- Tenu d'un classeur opération avec l'ensemble des documents justificatifs liés à la convention.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription :

- Une attention particulière sera portée sur les femmes, les seniors et les jeunes sans qualification.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

- La proposition doit porter sur la mise en place d'une opération déclinée en plusieurs modules indépendants tout au long de l'année,
- Les sessions doivent se dérouler sur une zone géographique du PLIE,
- Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre un accompagnement renforcé des publics PLIE résidents des communes adhérentes en leur offrant notamment la possibilité de bénéficier d'actions spécifiques complémentaires au droit commun

Cette opération doit être un levier de mobilisation pour les plus éloignés de l'emploi grâce à un suivi personnalisé professionnel, sans limite de durée et sur la base d'entretiens mensuels
Cette opération doit permettre d'adapter l'accompagnement et l'offre de service à chaque situation particulière des plus défavorisés sur le marché de l'emploi

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 11:

« Mobilisation Entreprises »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif PLIE Espace Technowest mis en place en 2001 intervient à ce jour sur 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible.

Les participants du PLIE ont besoin de s'appuyer sur les liens privilégiés tissés avec les entreprises pour optimiser leur insertion professionnelle.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place une action de « mobilisation des entreprises » à partir du 1^{er} janvier 2012 pour assurer le rapprochement des participants PLIE et des entreprises du territoire pour faciliter leur une remise à l'emploi durable au travers d'un parcours d'insertion cohérent et structuré.

Cette action devra être menée par un chargé de projet dédié au PLIE qui aura pour mission de décliner son activité autour de projets innovants en lien avec le Chargé de Mission Parcours.

Objectifs qualitatifs :

Etre personne ressource pour l'équipe de référents pour :

- ↪ Répondre à leurs besoins en lien avec les entreprises,
- ↪ Accompagner leur action de mobilisation des participants sur l'emploi,
- ↪ Suivre les mises en emploi et assurer l'atteinte des objectifs de sortie positive,
- ↪ Développer en lien avec la chargée de mission plie, les outils communs mis à leur disposition.

Etre personne ressource sur le volet relations entreprises pour :

- ↪ Optimiser les actions de prospection ciblées visant à développer, à mettre en cohérence le traitement des offres d'emploi et favoriser l'accès à l'emploi durable des publics prioritaires sur le territoire du PLIE,
- ↪ Animer le réseau de partenaires en lien avec les entreprises pour créer un lieu d'échanges et développer les outils d'informations manquant sur le territoire,



Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- ↪ Amener par le développement d'actions communes, les entreprises à prendre en compte le public prioritaire dans leurs embauches,
- ↪ Travailler sur les secteurs porteurs d'emploi et favoriser le rapprochement entre les employeurs et le public prioritaire,
- ↪ Définir une stratégie permettant de saisir les opportunités d'implantation des entreprises sur le territoire, favorisant l'accès à l'emploi du public prioritaire,
- ↪ Participer aux expérimentations mises en place sur le territoire.

Etre personne ressource pour le rapprochement vers le PLIE pour :

- ↪ Maintenir et optimiser les échanges avec les entreprises,
- ↪ Développer et fidéliser le réseau d'entreprises partenaires sur le territoire,
- ↪ Accompagner l'entreprise pour adapter son offre d'emploi au public prioritaire,
- ↪ Favoriser le développement de projets de découvertes des entreprises et des métiers,
- ↪ Identifier et répondre aux besoins d'accompagnement au sein de l'entreprise des publics prioritaires,
- ↪ Repérer dans les entreprises les emplois disponibles et mettre en évidence sur le territoire les emplois dits « cachés »,
- ↪ Favoriser le développement de projets entre les entreprises et les partenaires du PLIE sur le territoire,
- ↪ Participer aux expérimentations mises en place par le PLIE,
- ↪ Rechercher des sources de financements pour les projets en lien avec les acteurs économiques.

Objectifs quantitatifs :

Permettre l'atteinte des résultats liés au Protocole d'Accord.

PUBLIC CIBLE

Les participants accompagnés au sein du PLIE avec un focus particulier sur les plus proches de l'emploi identifiés par les référents comme « positionnables sur offres classiques ».

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

- La proposition doit porter sur la mise en place d'un poste de chargé de projet relations entreprises intervenant sur l'ensemble du territoire,
- Le bénéficiaire devra assurer la mise en place de l'opération dans des conditions propices à la réalisation des objectifs fixés par convention :
 - Mise à disposition d'un bureau équipé et d'un lieu permettant de recevoir les participants mais aussi d'animer des groupes de travail ou des sessions de recrutement,
 - Equipement informatique avec connexion internet,

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération Il est garant du respect de l'atteinte des résultats fixés lors du conventionnement.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette action doit permettre le rapprochement avec les acteurs économiques du territoire et ainsi participer à la connaissance et la reconnaissance de nos publics dans le but d'optimiser les sorties en emploi durable conformément aux objectifs du protocole d'accord

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 12:

« Médiation Emploi »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le retour à l'emploi durable de nos publics nécessite de mobiliser chaque année des actions de mise en relation avec les entreprises adaptées.

En 2011, nous avons mis en place une action collective « club PLIE » qui a donné des résultats satisfaisant en terme de retour à l'emploi. En même temps la chargée de projets relations entreprises expérimentait des interventions individualisées auprès des participants dits « positionnables » qui elle aussi a fait l'objet d'une évaluation positive.

Pour 2012, il nous semble pertinent de cumuler les deux types d'intervention et de créer ainsi une action spécifique « médiation emploi ».

Cette action à double entrée (espaces collectifs et espaces individuels) devrait permettre d'optimiser les offres d'emploi collectées en adaptant le type de médiation à chaque participant « positionnable ».

OBJECTIFS DE L'OPERATION

↳ Offrir tout au long de l'année une action de placement de type médiation vers l'emploi (intervention en individuel et/ou collectif) afin de permettre de palier aux effets désastreux de la crise sur l'emploi de nos publics déjà très fragiles.

Objectifs qualitatifs :

Réaliser de la médiation à l'emploi sur des temps individuels et collectifs sur l'ensemble des communes du plie :

- Animation de sessions d'aide à la recherche d'emploi hebdomadaires assurant la mise en lien des participants avec des entreprises en recrutement,
- Travail à partir du marché caché et des offres d'emploi de la plate forme Technowest,
- Développement de la capacité de chaque participant à communiquer vers les entreprises - préparation de mini-CV,
- Préparation des candidats aux entretiens de sélection et mise en lien avec les recruteurs.

Impact attendu :

Adapter une opération de placement emploi à la typologie de nos publics par la mise en place de temps collectifs et de temps individuels permettant une prise en charge plus spécifique des besoins de médiation de chacun.



Optimiser les offres d'emploi captées et atteindre nos engagements en terme de sorties emploi

Objectifs quantitatifs :

- Intégration de 50 participants sur l'année en entrées et sorties permanentes (un groupe initial pouvant être constitué au démarrage)
- Taux de reprise à l'emploi de 75%

Modalités de mise en œuvre et de suivi :

Mettre en place de permanences d'intervention sur les communes du PLIE
Assurer des interventions collectives et individuelles hebdomadaires

- Mise en place de l'opération au plus tôt à la date de validation de la demande et clôture de l'opération au plus tard le 31 décembre 2012,
- Mise à disposition d'outils facilitant la recherche d'emploi (ordinateurs, téléphone...),
- Liaison régulière avec le chargé de projets relations entreprises du PLIE,
- Intégration des questions de lutte contre les discriminations dans le contenu d'intervention,
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,
- Tenu d'un classeur opération avec l'ensemble des documents justificatifs liés à la convention.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription :

- Une attention particulière sera portée sur les femmes, les seniors et les jeunes sans qualification.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

- La proposition doit porter sur la mise en place d'une opération à destination de publics en grande difficulté d'insertion,
- Les sessions doivent se dérouler sur l'ensemble du territoire de technowest par un système de permanences
- L'opération doit se dérouler sur la base d'entrées et de sorties permanentes,
- Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Apporter sur le territoire une solution complémentaire au droit commun en matière d'action de placement emploi. En effet nos publics cumulant des freins au retour à l'emploi il n'est pas possible pour tous d'intégrer les actions de droit commun.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 13:

« Collectif de Paroles »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif du PLIE espace TECHNOWEST contribue à accompagner les personnes les plus en difficulté sur le marché de l'emploi par l'organisation de parcours individualisés, structurés en étapes progressives.

Toutefois, la dynamique de parcours impulsée par les référents peut s'avérer inopérante pour certains participants : ils n'adhèrent pas aux démarches qui leur sont proposées et par ailleurs, ils n'accèdent pas aux informations diffusées sur le site web du PLIE. Ce site, destiné à diffuser notre offre de services et à développer la prise d'initiatives, offre l'avantage de s'auto-positionner sur des actions ou sur des offres d'emploi.

Le recueil de témoignages des participants pourrait remédier au déficit de prescriptions sur certaines actions : sont-elles en inadéquation avec leurs besoins ? Quelles sont leurs attentes ? Comment rendre cette offre plus lisible et plus attractive sur le site du PLIE ? Quel canal de communication privilégier ou développer ?

Au mois d'octobre 2011, à l'occasion des 10 ans du PLIE, nous avons expérimenté une animation auprès de participants volontaires : « une matinée pour agir et réagir ». Ce temps de travail collectif nous a apporté quelques éléments de réponses. Si le rôle du référent reste bien le pivot d'un accompagnement, tous ont exprimé en parallèle, le besoin de poursuivre ces temps d'échanges : « on se libère, cela dynamise notre recherche d'emploi, on partage nos expériences... »

Sur le modèle québécois, le PLIE espace TECHNOWEST souhaite impulser une démarche citoyenne et participative par la création d'un collectif de participants.

Les élus souhaitent donner leur parole avec des possibilités d'intervention dans les instances : Bureau, Assemblée Générale.

Comment créer des opportunités de prise de parole pour favoriser la prise en main d'un parcours vers l'emploi ?

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectif général : créer un espace d'expression, de réflexion et de production pour favoriser la prise de parole des participants du PLIE



L'action mise en oeuvre par le prestataire de service devra :

- Faciliter la prise de parole et prendre en compte celle de l'autre,
- Faciliter l'expression des attentes en terme de communication sur nos actions pour qu'ils y adhèrent mieux,
- Faciliter la réflexion sur son parcours : ce qui a été inutile, utile, ce qu'il me manque, ce qui a déclenché l'envie de changement, ce qui a été moteur...
- Identifier les actions à mettre en oeuvre pour accéder à l'emploi durable : développement d'actions innovantes, démultiplication et /ou amélioration de l'existant, retrait de projets

D'autre part, en raison de la spécificité du public PLIE, l'animation mise en place devra permettre d'aborder les points suivants :

- la prise de parole : leadership citoyen
- les préjugés
- le rapport à la hiérarchie
- les règles de vie
- la résolution des conflits
- la gestion du stress
- la gestion du temps
- la gestion du budget et notamment le gain à (re)travailler

Objectifs qualitatifs

- Renforcer l'estime de soi par une prise de parole plus aisée : donner la possibilité à des représentant du collectif de venir ponctuellement participer aux instances du PLIE pour faire le retour de leurs réflexions
- Dynamiser les parcours des participants
- Créer d'un lien social
- Production par le groupe d'un livrable en fin d'opération (recueil des échanges des participants)

Objectifs quantitatifs :

- Animer à minima 1 rencontre mensuelle
- Constitution d'un groupe de 2 à 12 personnes

Modalités de mise en oeuvre et de suivi :

- Comité de suivi tous les trois mois

PUBLIC CIBLE

Participants PLIE



MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

- Démarche interactive
- Animation en entrées et sorties permanentes à partir d'un groupe initial constitué (2 participants à minima / 12 au maximum)
- Rencontre du groupe de parole à minima 1 fois par mois

Il conviendra d'instaurer des règles de vie liées au bon fonctionnement du groupe, de même qu'une organisation des séquences intégrant des thématiques.

PLUS VALUE RECHERCHEE

La mise en place de cette opération doit permettre de collecter l'avis des participants sur les actions développées sur le territoire à leur attention. Cette démarche doit nous offrir l'opportunité d'adapter au mieux l'offre de services et d'optimiser l'adhésion des publics sur les opérations mise en place

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

A noter : la sélection de l'opération fera l'objet d'un passage en Comité de Lecture du PLIE Espace Technowest pour avis sur le volet pédagogique en complément de l'instruction classique menée par la PGFE Interplie



Appel à Projet N° 14:

« Action d'orientation professionnelle »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le dispositif PLIE Espace Technowest mis en place en 2001 intervient à ce jour sur 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible.

Les participants du PLIE ont besoin de réinterroger leur choix professionnels voire de reconstruire des projets d'orientation professionnelles.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place une opération d'accompagnement à l'orientation professionnelle à destination des publics du PLIE Espace Technowest afin de permettre la définition de choix professionnels cohérents au regard de leurs compétences et aptitudes mais aussi au regard des réalités du marché du travail.

Objectifs qualitatifs :

- Animation d'ateliers collectifs et individualisés de découvertes de métiers et d'entretiens conseils avec des professionnels,
- Développement de partenariats avec les acteurs de terrain,
- Permettre une meilleure connaissance du territoire et des secteurs porteurs,
- Mobiliser les participants vers une dynamique d'étape en construisant des parcours d'orientation cohérents.

Objectifs quantitatifs :

- Proposer des places pour 180 participants PLIE ADULTES pouvant être réparties sur différents modules. Un participant pouvant faire plusieurs modules.
 - Entretiens conseils et présentation de soi : 21 places
 - Atelier d'orientation : 150 places
 - Enquêtes professionnelles et EMT : 50 places

Modalités de mise en œuvre et de suivi :

- Mise en place de l'opération sous forme de modules types :
 - Atelier d'orientation : pour définir une orientation professionnelle à travers une analyse de possibles. Transferts de compétences. Information sur les métiers et secteurs d'activités porteurs. Réalisation d'enquêtes métiers. Evaluation des compétences et capacité. Analyse des étapes de mise en œuvre du projet identifiées (notion de temporalité). Rendez-vous individuels.
 - Entretiens conseils et présentation de soi : validation du projet au travers de situations concrètes, développement de la confiance en soi. Travail de groupe.
 - Enquêtes professionnelles et EMT : Action de méthodologie visant à aider les participants à la réalisation d'enquêtes professionnelles et d'Évaluations en Milieu de Travail. Rendez-vous individuels.
- Liaison régulière avec le chargé de mission du PLIE pour réadapter l'offre de l'action d'orientation au regard des besoins des publics en accompagnement,
- Intégration des questions de lutte contre les discriminations dans le contenu d'intervention,
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,
- Tenu d'un classeur opération avec l'ensemble des documents justificatifs liés à la convention.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

- Diffusion en début d'année d'un calendrier présentant les différentes sessions pour les modules collectifs,
- production de fiches actions détaillant chaque module proposé,
- Les sessions doivent se dérouler sur une zone géographique facilement accessible pour le public (pour le collectif comme pour l'individuel),
- L'opération doit se dérouler sur la base d'entrées et de sorties permanentes,
- Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Apporter sur le territoire une solution complémentaire au droit commun en matière d'orientation. En effet nos publics cumulant des freins au retour à l'emploi il n'est pas possible pour tous d'intégrer les actions de droit commun. Des temps notamment dédiés à l'image de soi sont nécessaires à l'aboutissement des projets professionnels.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 15:

« Mise en situation professionnelle : Contrats Aidés »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

L'objectif global est de mobiliser les contrats aidés comme des étapes dans le cadre d'un parcours d'insertion d'un participant du PLIE initié et élaboré avec le référent PLIE.

Le poste en contrat aidé est une étape préalable à l'emploi classique qui permet à la personne de valider son projet professionnel et de construire ainsi les étapes nécessaires à un retour à l'emploi durable.

Véritable sas vers l'emploi, cet outil permet au référent de parcours d'amener le participant vers une insertion professionnelle durable. L'employeur y collabore en confiant au participant des tâches permettant de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de celui-ci. Le tuteur, présent au quotidien auprès du salarié en contrat aidé, participe à cette action en facilitant l'intégration de la personne et en organisant ces tâches pour une meilleure acquisition des savoirs professionnels

OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'accueil des participants PLIE en contrats aidés au sein des collectivités répond à une volonté politique et un engagement réciproque entre la ville et le PLIE concrétisé par une convention de partenariat.

Le contrat de travail

- engage l'ÉTAT par :
 - la prise en charge d'une partie des salaires,
 - la prise en charge d'une partie des coûts de formation,
- engage LA VILLE par :
 - l'affectation dans ses services de l'intéressé,
 - le tutorat qu'elle met en œuvre pour faciliter son immersion,
 - le suivi social et professionnel que le référent exercera en lien avec le tuteur, le chef de service et autres partenaires intervenant sur le parcours,
- engage le PLIE par :
 - la proposition de candidatures,
 - un accompagnement individualisé,
 - une préparation de la sortie du poste aidé,
 - une évaluation des modalités de fonctionnement,

Il engage le participant en accompagnant :



- sa volonté de réussir son parcours d'insertion,
- son engagement formel dans le parcours de formation qu'il aura élaboré avec son référent qui est mis en place par l'employeur.

Objectifs qualitatifs :

- Reprendre confiance en soi, rompre la période d'inactivité professionnelle,
- Reprendre une activité professionnelle pouvant être accompagnée de temps de formation,
- Favoriser les contacts avec le monde professionnel, se repositionner sur le marché du travail,
- Développer ses compétences.

Objectifs quantitatifs :

- Volume à définir à la signature de la convention avec le service RH de la commune souhaitant porter le projet

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription :

- Une attention particulière sera portée sur les femmes, les seniors et les jeunes sans qualification.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

Pour l'employeur :

L'employeur s'engage, en lien avec le référent, à répondre au plus près aux besoins de la personne tant au niveau du contenu du poste que de la durée et de la date de mise en place du contrat. Les tâches confiées au salarié contribuent à la construction de son insertion sociale et professionnelle. Une fiche de poste est établie et transmise aux référents concernés de la ville. Cette fiche comprenant pour chaque poste : ses caractéristiques (horaires, lieu ...), le profil, les pré requis, les connaissances.

Pour le PLIE :

Le référent PLIE repère, parmi le public qu'il a en suivi, les participants pour qui le contrat aidé apporte une réponse adaptée à sa problématique d'insertion et participe à la construction de son parcours. Le projet de parcours d'insertion doit avoir été préparé avant l'entrée en contrat aidé par le référent. Le référent assure la phase de présélection des candidats parmi les

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

participants repérés répondant aux critères d'éligibilité. Cette démarche est assurée par le référent qui connaît la personne, ses savoir-faire, son aptitude à s'inscrire dans une mise en situation de travail et sa capacité à s'adapter au poste. Il incombe au référent PLIE de proposer des candidatures à l'employeur.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération permet d'avoir un outil territorial type « étape emploi » pour les plus éloignés du marché professionnel qui ont besoin d'un temps de réadaptations aux contraintes liées à l'emploi. Le travail avec les tuteurs permet d'utiliser le contrat aidé comme étape de construction de l'insertion professionnelle.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera mobilisée au titre des contres parties de fonds européens pour l'année 2012. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 16 :

« Mise en situation professionnelle : Contrats à Durée Déterminée Villes »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

L'objectif global est de mobiliser les opportunités de CDD villes comme dernières étapes dans le cadre d'un parcours d'insertion d'un participant du PLIE avant entrée sur le marché d'emploi classique (entreprises privées).

Le poste en CDD est une étape préalable à l'emploi classique qui permet à la personne de valoriser des compétences et de compléter son expérience professionnelle par une mise en situation de travail récente. Véritable atout sur le marché du travail cette nouvelle expérience va pouvoir être valoriser lors des positionnements sur offres effectués par le PLIE. L'encadrant au sein de la collectivité joue un rôle de tuteur, présent au quotidien auprès du salarié, participe à cette action en facilitant l'intégration de la personne et en organisant ces tâches pour une meilleure acquisition des savoirs professionnels mais aussi par la capacité à être ensuite personne ressources lors du référencement professionnel de la personne.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'accueil des participants PLIE en CDD au sein des collectivités répond à une volonté politique et un engagement réciproque entre la ville et le PLIE concrétisé par une convention de partenariat.

Le contrat de travail

- engage LA VILLE par :
 - l'affectation dans ses services de l'intéressé,
 - le tutorat qu'elle met en œuvre pour faciliter son immersion,
 - le suivi professionnel que le référent exercera en lien avec le responsable au sein de la structure,
- engage le PLIE par :
 - la proposition de candidatures,
 - un accompagnement individualisé,
 - une préparation de la sortie de poste,
 - une évaluation des modalités de fonctionnement,

Il engage le participant en accompagnant :

- sa volonté de réussir son parcours d'insertion.

Objectifs qualitatifs :

- Rompre la période d'inactivité professionnelle,
- Reprendre une activité professionnelle pouvant être valorisée lors des candidatures futures,
- Favoriser les contacts avec le monde professionnel, se repositionner sur le marché du travail,
- Développer ses compétences.

Objectifs quantitatifs :

- Volume à définir à la signature de la convention avec le service RH de la commune souhaitant porter le projet.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription :

- Une attention particulière sera portée sur les femmes, les seniors et les jeunes sans qualification.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit être mise en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

Pour l'employeur :

L'employeur s'engage à recevoir régulièrement pendant la durée de la mission le référent de parcours pour assurer le suivi en entreprises du participant et son évaluation. La fiche de poste est établie par la collectivité et transmise au PLIE pour identification de candidats potentiels. Cette fiche comprenant pour chaque poste : ses caractéristiques (horaires, lieu ...), le profil, les pré requis, les connaissances.

Pour le PLIE :

Le référent PLIE repère, parmi le public qu'il a en suivi, les participants dont les compétences professionnelles peuvent répondre aux exigences du poste. Le référent assure la phase de présélection des candidats parmi les participants repérés. Le référent assure le suivi en entreprise et la mise en place des suites de parcours notamment par la proposition d'actions de placement à l'issu du contrat.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre de compléter l'expérience professionnelle de nos participants les plus proches de l'emploi mais pour lesquels des compétences complémentaires sont à développer

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera mobilisée au titre des contres parties de fonds européens pour l'année 2012. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 17 :

« Structure d'Animation et de Gestion »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le PLIE Espace Technowest créé en 2001 couvre à ce jour 8 communes (Mérignac, Saint Médard en Jalles, Le Haillan, Le Taillan Médoc, Blanquefort, Le Bouscat, Bruges et Saint Jean d'Ilac).

Le PLIE Espace Technowest s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification ou ayant une qualification inadaptée, femmes isolées

Le PLIE Espace Technowest développe une méthodologie d'accompagnement dans la durée (accompagnement vers et dans l'emploi) au travers du financement de postes de référents qui couvrent les 8 communes du Plie et l'ensemble des catégories de public éligible.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs quantitatifs :

- Accompagner environ 1200 personnes par an parmi les publics identifiés comme relevant de ses compétences.
- Animer l'équipe des référents PLIE sur la base minimale de 9 ETP. Chaque référent ayant un portefeuille de 80 participants en entrées et sorties permanentes. Le nombre de nouvelles entrées par an sera en moyenne de 40 participants par référent.
- Organiser l'intervention du dispositif PLIE afin de permettre l'atteinte des résultats liés à son protocole (50% de sorties positives)

Objectifs qualitatifs :

- Renforcer la coordination de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le champ de l'insertion et de l'emploi sur le territoire, et mettre en place une stratégie d'ensemble cohérente des dispositifs pour la construction des parcours d'insertion.
- Professionnaliser le réseau de référents de parcours au travers des procédures de Vérification du Service Fait ainsi que par l'animation des réunions d'équipes animées par les Chargés de Mission.
- Être un pôle d'information en matière d'Insertion par l'Activité Economique :
 - Pour les employeurs,

- Pour les Structures d'Insertion par l'Activité Economique qui pourraient ainsi communiquer entre eux, échanger sur leurs savoir-faire, renforcer leurs relations avec les services d'accueil et de suivi du public.
- Développer des compétences en matière d'ingénierie
 - Ingénierie de "parcours d'insertion professionnelle" (processus d'évaluation permanente des référents, analyse des parcours),
 - Ingénierie de projets de formation en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Général et les autres partenaires du PLIE.
- Mobiliser les mesures de droit commun au profit de ses participants.
D'ajouter à ces mesures les moyens complémentaires en fonction des financements attribués (exemple : enveloppe souple pour les formations individuelles) lorsque le droit commun ne prend pas en charge certaines situations.
- Mobiliser et faire participer les employeurs aux projets du PLIE et construire avec eux des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement au travers d'actions de formation collectives (stratégie par filière).
- Valoriser la remise à l'emploi des participants
Afin de rendre le plus dynamique possible les parcours des participants, le PLIE se fixe un objectif d'identification d'au moins d'une « étape emploi » par participant en moyenne. Il s'agit d'identifier des offres d'emploi (contrats courts, intérim...) sur le territoire, afin de contribuer au retour à l'emploi durable des participants et permettant de valoriser l'ensemble des accompagnements effectués en terme de remise à l'emploi.

PUBLIC CIBLE

- Les Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée et Demandeurs d'Emploi de Longue Durée,
- Les Demandeurs d'Emploi identifiés au sein de l'agence Pôle Emploi comme relevant d'un parcours recherche accompagné,
- Les bénéficiaires du RSA adultes, et bénéficiaires des minima sociaux,
- Les jeunes de niveau V ou inférieur, ou ayant une qualification inadaptée au marché du travail,
- Les Travailleurs Handicapés,
- D'autres publics identifiés au cas par cas et étant en grande difficulté (gens du voyage, femmes isolées).

Les acteurs locaux réunis dans le cadre du diagnostic préalable au PLIE ont souhaité qu'une attention particulière soit portée de manière dérogatoire et au cas par cas :

- aux chômeurs de plus de 45 ans, en difficulté spécifiques d'insertion professionnelle,
- aux publics issus des quartiers prioritaires Politique de la Ville (ex : commune de Mérignac et du Bouscat),
- aux publics de niveau BAC et + en grande difficulté d'insertion.

MODALITE DE L'OPERATION

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

Structuration et animation du partenariat local. Définition et mise en œuvre des axes stratégiques et opérationnels. Suivi du déroulement des parcours et des opérations co-financées. Définition d'un plan d'action territorial. Bilan et évaluation du plan d'action annuel. Animation et gestion du dispositif PLIE. Animation territoriale des acteurs de l'insertion et de l'emploi. Communication des résultats de l'intervention locale

De façon générale il s'agit de permettre au plie d'atteindre au plus près les objectifs de sorties positives fixés par le protocole d'accord. Mobiliser partenaires du territoire de façon à optimiser le retour à l'emploi des plus en difficulté en mobilisant les partenaires du territoire sur les problématiques emploi et en proposant une programmation adaptée et évolutive au regard des besoins des publics accompagnés

L'opération doit se clôturer au 31 décembre 2012

Le bénéficiaire devra rendre un bilan intermédiaire et un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre d'optimiser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi les plus en difficultés du territoire couvert par le PLIE

Cette opération doit être un levier dans la dynamique du territoire en matière d'offre de service et de mobilisation des partenaires

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 18:

« Animation du PLIE des Sources »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Le PLIE des Sources accompagne 160 nouvelles entrées /an.

Les axes prioritaires stratégiques et objectifs suivants ont été retenus :

Axe stratégique 1 : renforcer le lien insertion/entreprises

Il s'agit d'un axe essentiel et plus particulièrement pour le PLIE des Sources au regard du tissu économique dans lequel il s'inscrit.

Objectif prioritaire 1.1 : Travailler les clauses d'insertion. Il est nécessaire que le PLIE des Sources occupe une place privilégiée dans la résolution de cette question, afin de dégager une triple plus-value : se rapprocher des communes et des entreprises à l'occasion de la passation des marchés publics ; renforcer sa fonction de coordination (notamment l'IAE) ; s'inscrire dans une réelle dynamique de développement local.

Objectif 1.2 : Agir dès l'installation des entreprises. Le travail de sensibilisation en amont est essentiel pour développer le « réflexe PLIE » au sein des entreprises. Pour ce faire, il est notamment nécessaire de se rapprocher des services communaux compétents (MDE de Pessac, etc.) pour que le PLIE des Sources soit directement informé dès l'installation d'une nouvelle entreprise sur le territoire.

Objectif prioritaire 1.3 : Conventionner des actions qui répondent aux besoins des entreprises. Le travail de communication déjà entamé doit se renforcer au sein des clubs, afin que toutes les entreprises comprennent le référentiel PLIE et leur intérêt à coopérer avec le PLIE des Sources.

Axe stratégique 2 : Confirmer les plus-values de l'accompagnement

Objectif prioritaire 2.1 : Qualifier l'accompagnement sur les publics cibles (femmes et quartiers prioritaires notamment) et sur la relation aux entreprises. Le premier protocole a démontré que le public féminin et celui originaire des quartiers prioritaires étaient particulièrement victimes de l'exclusion sur le territoire du PLIE des Sources. D'autre part, il est apparu que la relation aux entreprises n'allait pas de soi pour les référentes dont la mission consiste souvent à assurer le volet social de l'accompagnement des participants. Il est par conséquent attendu une montée en compétence des référentes sur ces cibles prioritaires, afin de professionnaliser l'accompagnement.

Objectif 2.2 : Maintenir un ratio satisfaisant entre qualité de l'accompagnement et quantité de participants accompagnés. La qualité reconnue à l'accompagnement dispensé par le PLIE des Sources ne peut être maintenue qu'avec une cohorte de participants réduite. Il semble important d'identifier ce « seuil qualité » à partir duquel il n'est plus possible de travailler dans des conditions adéquates. Pour ce faire, un travail sur les plus-values de l'accompagnement pourrait être mené, afin de rendre lisible le métier du PLIE des Sources. La valorisation de la charte qualité travaillée avec les partenaires, pourrait être un point de départ.

Objectif 2.3 : Favoriser l'échange de « bonnes pratiques » entre référentes (endoformation). En raison de leurs parcours et de la singularité de leurs expériences acquises dans le domaine de l'accompagnement des publics en difficulté, il semble intéressant d'imaginer un système endogène dans lequel les référentes pourraient apprendre les unes des autres, et non plus seulement d'une ressource extérieure.

Objectif 2.4 : Favoriser l'empowerment pour une prise en compte des attentes des participants. Les tables-rondes organisées avec les bénéficiaires au titre de l'évaluation du premier protocole ont démontré la pertinence de recourir à leurs représentations du dispositif et l'intérêt que représentait la prise en compte de leurs attentes. Les usagers d'un dispositif ont en effet la même légitimité que toute autre partie-prenante à 'exprimer sur le sujet. La mise en place de groupes de discussion avec les participants permettrait non seulement de travailler les freins vécus et les besoins réels, mais également de briser leur isolement. Au final, le taux d'abandon du dispositif devait largement diminuer.

Axe stratégique 3 : Elargir le partenariat territorial

L'évaluation du premier protocole a démontré la nécessité de renforcer le partenariat, que ce soit au niveau des pratiques de prescription, de la résolution collective des freins périphériques à l'emploi ou à l'occasion de la signature du prochain Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Objectif 3.1 : Agir en amont des orientations en anticipant les besoins des prescripteurs.

Les deux premières années ont permis en partie de stabiliser les pratiques de prescription (adéquation avec les critères du PLIE, atteinte des objectifs quantitatifs, régularité des orientations). Pour autant, l'actualité et les problématiques conjoncturelles de chaque prescripteur peuvent venir perturber ces acquis : les restructurations de services communaux, la gestion du Suivi Mensuel Personnalisé (SMP), celle de la sectorisation (...) sont autant de données conjoncturelles dont il est nécessaire d'anticiper les effets. Il est donc important d'accompagner les prescripteurs en amont des orientations, que ce soit par un appui au travail sur leurs stocks, par un renforcement du rôle de la commission d'entrée ou encore par la mise en place d'une cellule de veille.

Objectif prioritaire 3.2 : Agir sur les freins périphériques à l'emploi (logement, santé, discrimination, ZUS, etc.). Participants comme référentes sont parfois désarmés face à des freins à l'emploi qui se posent pourtant de manière récurrente. C'est notamment le cas de la « souffrance psychologique » avec laquelle les référentes doivent régulièrement composer, sans pour autant en maîtriser les tenants et les aboutissants. Il semble intéressant que le PLIE des Sources mette en place des groupes d'expertise locaux pour discuter de ces problématiques et trouver des moyens collectifs et innovants de les solutionner.

Objectif prioritaire 3.3 : Renforcer les liens avec la politique de la ville à l'occasion de la signature du CUCS. 44% des participants originaires de Pessac (soit 1/3 des personnes accueillies sur le PLIE des Sources) habitent un quartier prioritaire de la politique de la ville, principalement celui de Saige. A l'approche de la signature des nouveaux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), il est important que le PLIE des Sources réaffirme son attachement à l'action menée sur les quartiers prioritaires, notamment en renforçant son impact sur les quartiers « Alouette, Haut-Livrac » classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS) et « Chataigneraie Arago » qui profitent le moins de l'action du PLIE des Sources pour l'instant.

Axe transversal : Communiquer – rendre lisible l'action du PLIE

Le PLIE des Sources devra renforcer sa stratégie de communication pour rendre encore plus visible son action et informer les élus et les différents partenaires de ses résultats.

Objectif transversal 1 : Développer des outils et des pratiques de suivi évaluation. Il s'agit pour le PLIE des Sources de savoir mesurer la satisfaction des bénéficiaires, l'impact des actions (étapes) financées (sur les opérateurs, les bénéficiaires et les partenaires) ; la pertinence du PLIE pour les entreprises, etc. La construction de critères et d'indicateurs partagés est un préalable à la diffusion d'une véritable culture d'évaluation au sein du PLIE des Sources.

Objectif transversal 2 : Répondre de manière régulière et personnalisée aux besoins/enjeux de chacun des partenaires et financeurs. La réalisation de cet objectif suppose notamment une bonne maîtrise de l'outil statistique pour diffuser à la demande les résultats intermédiaires du PLIE des Sources.

Objectif transversal 3 : Assurer par la formation continue la montée en compétence de l'équipe du PLIE des Sources.

Renforcer tout d'abord la formation individuelle et collective sur l'outil statistique au service de l'équipe du PLIE, mais aussi d'un pilotage plus fin de l'activité globale du PLIE.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

Moyens Humains de la structure :

- **Une structure d'animation et de gestion composée d'une directrice et d'une assistante administrative**

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette action anime le dispositif et ses réseaux, mobilise les partenaires sociaux et économiques du territoire, assure le suivi administratif et financier des subventions et de leur utilisation.



Appel à Projet N° 19:

« Action sur l'offre »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2012.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

La chargée de relations employeurs a pour mission de favoriser l'accès à l'emploi durable des participants intégrés au PLIE, à travers le développement d'actions en lien avec le monde économique et la demande des participants.

Son travail s'organise en lien avec l'équipe des référentes du PLIE.

Fonctions

1) Rôle par rapport aux entreprises

- Connaître les besoins des entreprises à plus ou en moins court terme et favoriser la mise en relation entre les bénéficiaires du PLIE et les employeurs
- Analyser les besoins des entreprises locales, leurs postes de travail, leurs modalités de recrutement, leurs problématiques Emploi / Formation, afin de les intégrer dans le plan d'action du PLIE (GPEC, Aide au recrutement)
- Initier ou mettre en œuvre des passerelles entre les structures d'insertion et les entreprises
- Assurer avec les référentes du PLIE, le suivi dans l'emploi sur une durée de 6 mois

- Animer en lien avec les référentes et les partenaires des visites des actions collectives de type visites d'entreprises, découverte de métiers...
- Participer au montage d'activités d'insertion (chantiers d'insertion, ...) et d'actions de formation
- Mettre en place un réseau d'entreprises partenaires du PLIE
- Newsletter

2) Rôle par rapport aux participants du PLIE

- Elle participe avec l'équipe opérationnelle aux réunions d'intégration et de suivi des bénéficiaires du PLIE, afin d'obtenir une connaissance plus fine des bénéficiaires et ajuster les démarches et les prospections auprès des entreprises
- Elle rencontre autant que de besoin les participants du PLIE, avant, pendant le placement à l'emploi
- Elle met en place les coopérations visant à rapprocher les participants du PLIE de la réalité de l'entreprise au travers d'entretiens "conseils", de visites d'entreprises, de tables rondes..., en lien avec les partenaires locaux (club d'entreprises, Pôle Emploi, CCI...)
- Elle transmet aux référentes les informations recueillies sur l'évolution du contexte économique local.

Le plan d'action de la chargée de relations employeurs est présenté et validé annuellement en Comité de Pilotage.

3) Lien avec le PLIE

- Participe à la programmation du PLIE
- Participe aux réunions d'équipe du PLIE et à toute réunion en lien avec l'activité du PLIE.

L'opération portera aussi la newsletter du PLIE des Sources et la cellule emploi chantier.

Peut-être amenée à suppléer, la directrice en cas d'absence, au comité d'entrée et de suivi des parcours.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

1ETP.

PLUS VALUE RECHERCHEE



Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- rechercher de solutions adaptées aux publics suivis par le PLIE (prospection ciblée en entreprises, EMT, proposition de contrats adaptés aux employeurs...)
- Participer à l'atteinte des objectifs du PLIE.





Appel à Projet N° 20:

« Développement de la clause d'insertion »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

La Chargée de mission clause d'insertion a pour mission :

Le Conseil au Maîtres d'ouvrage :

- Négocier avec les maîtres d'ouvrage publics et les entreprises
- Mettre en place une méthodologie adaptée

L'Information et accompagnement des entreprises :

- analyser la pertinence d'introduire la clause d'insertion avant le lancement des appels d'offres
- accompagner le donneur d'ordre sur l'inscription de la clause, choix des lots pouvant donner lieu à la clause

L'Animation du partenariat territorial pour la réalisation de l'action :

- Mettre en œuvre et développer la clause dans les marchés publics à l'échelle du territoire du PLIE des Sources, en y associant tous les partenaires concernés
- Faire le suivi des opérations initiées et restituer aux donneurs d'ordre l'évaluation des résultats par des tableaux de bord et des rapports de réalisation

L'Accompagnement des publics :





Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- Mobiliser des participants du PLIE.

Assurer la cohérence opérationnelle de cette activité du PLIE avec l'équipe du PLIE, en complémentarité avec le chargé de Relations Employeurs

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

1 ETP.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Favoriser des étapes de parcours PLIE pour des participants repérés par les référents,
- Développer le nombre d'heures de travail





Appel à Projet N° 21:

« Valorisation des Contrats aidés et des CDD collectivités locales »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs de l'opération

L'embauche de participants du PLIE en CUI ou en CDD au sein de différentes structures constitue une étape d'insertion dans l'emploi.

Cette opération s'adresse à des participants éloignés de l'emploi qui ont besoin de :

- * Retrouver un rythme de travail
- * Retrouver un lien social par le travail en équipe
- * Retrouver une utilité sociale
- * Se redynamiser pour engager un parcours vers l'emploi
- * Acquérir des compétences techniques supplémentaires

La coordination opérationnelle

Pendant la durée du contrat le participant :

- * Est suivi par son référent PLIE en lien avec le service d'affectation et les ressources humaines



Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- * Participe éventuellement à des actions de formation pendant et hors temps de travail.

L'accompagnement renforcé des bénéficiaires en contrats CUI/CAE ou en CDD collectivité est confié au PLIE des Sources. Il s'agit de bâtir avec eux un projet professionnel, de les épauler et de les suivre dans sa réalisation. Le référent PLIE assure également le lien avec les partenaires qui peuvent intervenir sur des problèmes financiers, de logement ou de santé.

Lorsque le participant doit suivre un stage ou une formation, il sera libéré sur son temps de travail.

Suivi de l'opération

Si des difficultés apparaissent en cours de la réalisation du CUI/CAE ou en CDD collectivité, le responsable de l'opération ou l'accompagnateur socio-professionnel devra en informer le référent PLIE dans les meilleurs délais.

Un bilan qualitatif sera effectué par le bénéficiaire en fin d'opération sur chaque participant.

PUBLIC CIBLE

Les valorisations concernent les salariés suivants :

- * Ceux embauchés en CUI/CAE dans une structure sur proposition du référent de parcours PLIE
- * Ceux salariés en CUI/CAE ou en CDD collectivité et pour lesquels cette dernière demande une entrée sur le PLIE pour un accompagnement vers l'emploi durable.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit se clôturer au 31 décembre 2012.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Inscrire le CUI/CAE ou le CDD collectivité dans une étape de parcours professionnel
- Remettre des personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de travail (respect des consignes, relations avec la hiérarchie et les collègues de travail)
- Permettre le maintien dans l'emploi par un accompagnement renforcé et la mise en place d'actions adaptées
- Préparer l'après CUI/CAE ou CDD collectivité



Appel à Projet N° 22:

« Pilotage des Parcours »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Le référent a pour mission d'accompagner jusqu'à l'emploi durable ou la formation qualifiante validée, les participants intégrés dans le PLIE. Il est le garant de la cohérence du parcours d'insertion.

Salarié d'une structure d'accueil des populations visées par le PLIE, il occupe une position centrale dans le dispositif : il est au cœur des relations entre les participants, les opérateurs d'insertion mobilisés, les centres de formation, la chargée de relations employeurs et la chargée de mission clause d'insertion du PLIE. Le référent est affecté à 100% à l'opération PLIE pour laquelle son employeur est financé.

Les objectifs du référent sont :

- aider les participants à prendre en main leur démarche d'insertion
- assurer la cohérence des parcours d'insertion en fonction des besoins des participants et des potentialités du territoire
- mobiliser les réseaux d'aide au regard des difficultés des participants
- assurer le suivi administratif au regard des obligations du FSE.

Chaque référent du PLIE des Sources devra conduire sa mission pour un nombre de personnes correspondant aux critères administratifs du PLIE, indiqués dans la convention et selon un rythme d'entrées réparti sur la durée du Plan (2008-2012).

Pour chaque participant, la mission du référent s'établit sur toute la durée du parcours et durant les six premiers mois dans l'emploi ou jusqu'à validation d'une formation qualifiante.

Ainsi, le référent, à temps plein dans le cadre du PLIE, doit tendre à accompagner 60 participants en file active.

Dans le cadre des objectifs du protocole d'accord, il vise à intégrer 40 nouveaux participants par an et tendre à 50 % de sortie positive (42% emploi durable ou 8 % formation qualifiante validée). Les objectifs seront proratisés en fonction du temps de travail affecté au PLIE (ETP), selon les termes de la convention et du contrat de travail du référent.

Fonctions du référent :

1) L'accueil et l'intégration des personnes en insertion dans le PLIE

La structure employeur du référent via son réseau d'accueil, repère et suscite les candidats auxquels elle présente la démarche du PLIE. Le référent, basé dans la structure, recueille les prescriptions présentées dans un dossier de candidature. Ce dossier présente essentiellement les données correspondant aux critères d'entrées dans le PLIE, la demande de la personne, l'objectif d'insertion et la plus-value attendue dans le PLIE.

La personne est reçue pour vérification de la demande et de la motivation.

Le Référent propose ensuite ces candidatures au comité d'entrée et de suivi des parcours du PLIE.

Les candidatures non retenues devront, être accompagnées, autant que faire se peut, d'une autre proposition plus avantageuse et appropriée à la situation de la personne.

Pour les participants, l'engagement réciproque avec le PLIE sera formalisé sous forme d'acte d'engagement. Le participant sera informé du concours du FSE dans le cadre de son parcours dans le PLIE.

Tâches : accueil, recueil de la demande, analyse de la demande (définition besoin, frein, plus-value), signature d'acte d'engagement.

2) La construction du parcours, le suivi et l'accompagnement individuel

Le référent a pour rôle dans la construction des parcours d'aider chaque participant à identifier ses freins et à exprimer son objectif. Au regard de ces éléments, il proposera en face de chaque problématique un choix d'actions mobilisables.

Le référent assure la cohérence et l'enchaînement des actions tout au long du parcours de telle sorte qu'il n'y ait pas de rupture.

Il effectue un accompagnement et un suivi des participants durant leur parcours (points réguliers avec le participant sur son avancée, interventions préventives ou spécifiques en cas de difficultés). Il mobilise les réseaux de professionnels au regard des difficultés évoquées.

Il intervient entre autre à l'issue de chaque action, en lien avec le partenaire, afin d'évaluer avec les participant si les objectifs de l'action ont été atteints.

En outre, le référent doit, avec l'aide de la chargée de mission relations employeurs du PLIE, connaître les opportunités d'emploi du territoire et s'informer régulièrement de la réalité des métiers.

La mission du référent se poursuit pendant 6 mois après la reprise d'emploi ou la validation de la formation qualifiante.

Le référent, ainsi que le réseau d'accueil de sa structure devront présenter le PLIE, en citer les différents partenaires et préciser la contribution du Fonds Social Européen.

Tâches : proposition d'actions, conseil, échange avec l'équipe du PLIE, techniques de recherche d'emploi, présentation d'offres, échange avec la chargée de relations employeurs, contacts.

3) La collaboration avec les organismes extérieurs. Organisation, participation à des groupes de travail

Le référent doit mobiliser les ressources d'insertion du territoire et hors territoire, en fonction des besoins repérés en cours d'accompagnement

Il établit des relations régulières avec les organismes ou services en charge des demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, en veillant à instaurer une collaboration active.

Il organise, anime, participe à des temps de travail avec des partenaires institutionnels et fonctionnels.

Tâches : contacts, échanges

4) La gestion administrative

Le référent procède à l'actualisation des données du dossier individuel du participant sur le logiciel de gestion des parcours du PLIE.

Il rédige et formalise, dans les temps voulus les compte - rendus, bilans, analyses et données statistiques propres à la fonction exercée.

Il transmet son planning d'activité à la Structure d'Animation et de Gestion du PLIE.

Il utilise les documents (fiches de prescriptions, actes d'engagement, fiches d'entretien...) convenus avec le PLIE et transmet les justificatifs de sortie (contrat de travail, attestation emploi/formation...)

Il collabore avec les membres de l'équipe du PLIE et participe à ses instances (réunion d'équipe, comité d'entrée et de suivi des parcours).

Enfin, le référent capitalise les outils et les méthodes utilisées.

Tâches : mise à jour des fiches et dossier, mise à jour du logiciel de gestion des parcours du PLIE ;

Liens entre le référent, sa structure employeur et le PLIE des Sources

1) Le référent et sa structure

Le référent est salarié de la structure et à ce titre, est placé sous l'autorité hiérarchique de la direction de sa structure. Il utilise les services, outils, compétences et informations mis à disposition pour enrichir les parcours. Sa structure met à sa disposition les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement de sa mission (bureau, téléphone, configuration informatique, assistance administrative). De son côté le référent informe sa structure des méthodes utilisées dans le cadre du PLIE. Il informe en particulier ses collègues des critères d'entrée dans le PLIE afin qu'ils lui transmettent les candidatures correspondantes.

Le référent est en contact exclusif avec les participants du PLIE. L'exercice de sa fonction peut l'amener ponctuellement à collaborer à des actions propres à sa structure.

2) Le référent et le PLIE

Sur le plan opérationnel, le salarié est exclusivement affecté à la mission du référent PLIE. A ce titre, il participe aux comités d'entrée et de suivi des parcours mensuels, suit les formations et utilise les outils mis en place par le PLIE ;

Il informe régulièrement le PLIE de ses résultats et difficultés rencontrés dans le cadre de sa mission.

3) La structure et le PLIE

Les objectifs de la mission, les conditions d'exercice, obligations et dispositions financières font l'objet d'une réponse à appel à projet et d'une convention entre la structure et le PLIE, selon les modèles normés de la DGEFP.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

5 conseillers(ères) en insertion professionnelle, diplômés(es) et/ou avec 5 ans d'expérience minimum dans l'accompagnement vers l'emploi de publics en difficulté d'insertion. Ces référents accueillent le public sur une ou plusieurs des trois communes dans un ou plusieurs. Cet appel à projet concerne 3.8 ETP.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Renforcer, individualiser et consolider des parcours d'insertion
- Mettre en place en accord avec le participant une insertion professionnelle adaptée, réaliste et réalisable
- Détecter les besoins des participants non couverts par le droit commun et les faire remonter à l'équipe d'animation du PLIE

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- Etre force de proposition pour des actions
- Mutualiser le partenariat du PLIE pour répondre aux besoins des participants, rechercher de nouveaux partenariats.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.



Appel à Projet N° 23:

« Café de l'Emploi »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs de l'opération

- Organiser des rencontres hebdomadaires avec pour objectif de proposer un temps de rencontre et d'échanges entre les participants en recherche d'emploi. Il s'agit de mutualiser leurs pratiques de recherche d'emploi.
- Organiser une fois / mois une rencontre thématique en y associant un ou plusieurs intervenants, expert de ladite thématique (notamment des rencontres avec des employeurs, des entreprises).

Suivi de l'opération

Un point régulier devra être fait sur la mobilisation du public autour de cette action.

Si des difficultés apparaissent en cours de la réalisation de l'action, le responsable de l'opération ou l'intervenant devra en informer le référent PLIE dans les meilleurs délais.

Un bilan qualitatif sera effectué par le bénéficiaire en fin d'opération sur chaque participant.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.



MODALITE DE L'OPERATION

L'opération pourra se dérouler sur 6 mois en entrées et sorties permanentes.
L'opération doit se clôturer au 31 décembre 2012.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Répondre à la demande des participants de se rencontrer et de partager leurs expériences et difficultés face à l'emploi,
- Créer une dynamique de groupe,
- Remettre des personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de recherche active d'emploi.



Appel à Projet N° 24:

« Perspectives Séniors »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Créé le 4 Novembre 2004, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des Sources est un outil destiné à favoriser le retour à l'emploi durable ou l'accès à une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle, en mobilisant les partenaires et entreprises.

Les communes de Pessac, Cestas et Canéjan ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la démarche engagée par le PLIE des Sources en matière d'insertion et d'accès à l'emploi sur la période 2008-2013.

Le P.L.I.E. a une double mission :

- Promouvoir une ingénierie de projets pour les participants identifiés
- Promouvoir une ingénierie de projets pour conjuguer insertion et développement économique

Le Comité de Pilotage du P.L.I.E. a validé l'appel à projets 2012.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs de l'opération

Le PLIE des Sources accompagne un nombre significatif de participants de plus de 45 ans. Les séniors subissent le plus souvent cette situation et ont des difficultés à envisager de nouvelles étapes dans leur parcours professionnel et pour entreprendre les démarches nécessaires à une recherche d'emploi.

L'opération aura pour objectif de :

- Formaliser et capitaliser le parcours professionnel de chacun,
- Envisager les futurs changements, prendre du recul par rapport à sa situation,
- Connaître son réseau,
- Acquérir de nouvelles techniques de communication et de recherche d'emploi,
- Mettre en pratique...

Contenu de l'opération :

L'opération se déroulera en collectif dans le cadre d'un groupe, à raison de 2 à 3 jours par semaine. Du temps pourra être consacré à l'accompagnement des démarches individuelles à l'issue des séances (envoi de CV, Préparations entretiens...)

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

Des thématiques pourront être abordées : les changements de la société, les différentes phases du chômage, les réseaux de connaissances, les droits des seniors, le choix du changement....

Des visites d'entreprises pourront aussi être proposées...

Suivi de l'opération

Un point régulier devra être fait sur la mobilisation du public autour de cette action.

Si des difficultés apparaissent en cours de la réalisation de l'action, le responsable de l'opération ou l'intervenant devra en informer le référent PLIE dans les meilleurs délais.

Un bilan qualitatif sera effectué par le bénéficiaire en fin d'opération sur chaque participant.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés par les référents de parcours sur prescription.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération pourra se dérouler sur 3 mois avec un groupe de 12 à 15 participants.

L'opération doit se clôturer au 31 décembre 2012.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Travailler sur la question de l'âge dans la recherche d'emploi pour la transformer en atout,
- Se reconstruire à travers un projet,
- Comprendre les mécanismes de la recherche d'emploi.

Appel à Projet N° 25 :

« Accompagnement et Suivi des participants du PLIE du Haut Périgord Zone Ouest - Référent PLIE »

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place des postes de référents PLIE à partir du 1^{er} janvier 2012 pour assurer l'accompagnement des participants du territoire Ouest du Plie (64 communes, 6 cantons : Brantome, Bussière-Badil, Champagnac, Mareuil sur belle, Nontron, Saint Pardoux la Rivière) vers une reprise à l'emploi durable au travers d'un parcours d'insertion cohérent et structuré.

Objectifs qualitatifs :

- L'accueil permanent et le suivi régulier des participants du Plie ; la continuité d'accompagnement des participant inscrits dans le dispositif au cours des années antérieures.
- Assurer l'accompagnement des personnes selon les méthodologies et les principes définis par le PLIE.
- Mettre en place des parcours d'insertion dynamiques, individualisés et en cohérence avec les réalités du marché du travail.
- Optimiser ses relations avec les prescripteurs potentiels pour assurer une fluidité des entrées dans le dispositif.
- Utiliser un outil informatique de suivi des parcours pour saisir l'ensemble des données concernant les parcours des participants PLIE.
- Permettre une meilleure connaissance du territoire et des secteurs porteurs
- Se conformer aux engagements du Protocole d'Accord du PLIE et du descriptif de gestion de l'Organisme Intermédiaire de rattachement.
- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions de suivis de parcours, réunions référents...).
- Renseigner les indicateurs nécessaires au respect de la convention.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 65 participants PLIE,
- Le taux de sorties positives (nbre de sorties positives/ nbre total de sorties) devra être de 42% en emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise) et 8% en formation qualifiante.

MODALITE DE L'OPERATION

La proposition doit porter sur la mise en place d'un **ou** de plusieurs postes de référents à temps partiel sur le territoire Ouest du Plie du Haut Périgord

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un bureau individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges).
- Equipement informatique avec connexion internet.
- L'opération doit pouvoir démarrer en janvier 2012 et se clôturer au 31 décembre 2012 pour ne pas avoir de rupture dans l'accompagnement des participants.

Le référent effectue des bilans de situations pour le Comité de suivi des parcours. Ces bilans font seulement apparaître les situations qui ont évolué ou les cas qui posent des problèmes.

Le référent effectue un bilan annuel. Il contient notamment :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants.
- Un bilan pour chaque participant retraçant les actions entreprises et les résultats obtenus.
- Tous les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Mettre en place en accord avec le participant une insertion professionnelle adaptée, réaliste et réalisable.
- Détecter les besoins des participants non couverts par le droit commun et les faire remonter à l'équipe d'animation du PLIE ;
- Etre force de proposition pour des actions futures.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

Plie du Haut Périgord

Appel à Projet N° 26 :

« Accompagnement et Suivi des participants du PLIE du Haut Périgord Zone Est – Référent PLIE »

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place des postes de référents PLIE à partir du 1^{er} janvier 2012 pour assurer l'accompagnement des participants du territoire Est du Plie (55 communes, 5 cantons : Excideuil, Jumilhac, Lanouaille, Savignac les Eglises, Thiviers) vers une reprise à l'emploi durable au travers d'un parcours d'insertion cohérent et structuré.

Objectifs qualitatifs :

- Assurer l'accueil permanent et le suivi régulier des participants du Plie.
- Assurer la continuité d'accompagnement des participants inscrits dans le dispositif au cours des années antérieures.
- Mettre en place des parcours d'insertion dynamiques, individualisés et en cohérence avec les réalités du marché du travail.
- Optimiser ses relations avec les prescripteurs potentiels pour assurer une fluidité des entrées dans le dispositif.
- Utiliser un outil informatique de suivi des parcours pour saisir l'ensemble des données concernant les parcours des participants PLIE.
- Permettre une meilleure connaissance du territoire et des secteurs porteurs
- Assurer l'accompagnement à la recherche d'emploi.
- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions de suivis de parcours, réunions référents...).
- Renseigner les indicateurs nécessaires au respect de la convention.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 65 participants PLIE.
- Le taux de sorties positives (nbre de sorties positives/ nbre total de sorties) devra être de 42% en emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise) et 8% en formation qualifiante.

MODALITE DE L'OPERATION

La proposition doit porter sur la mise en place d'un **ou** de plusieurs postes de référents à temps partiel sur le territoire Est du Plie du Haut Périgord

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un bureau individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges).
- Equipement informatique avec connexion internet.
- L'opération doit pouvoir démarrer en janvier 2012 et se clôturer au 31 décembre 2012 pour ne pas avoir de rupture dans l'accompagnement des participants.

Le référent effectue des bilans de situations pour le Comité de suivi des parcours. Ces bilans font seulement apparaître les situations qui ont évolué ou les cas qui posent des problèmes.

Le référent effectue un bilan annuel. Il contient notamment :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants.
- Un bilan pour chaque participant retraçant les actions entreprises et les résultats obtenus.
- Toutes les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Mettre en place en accord avec le participant une insertion professionnelle adaptée, réaliste et réalisable.
- Détecter les besoins des participants non couverts par le droit commun et les faire remonter à l'équipe d'animation du PLIE.
- Etre force de proposition pour des actions futures.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

Plie du Haut Périgord

Appel à Projet N° 27:

« Atelier d'Accompagnement et de réinsertion par l'Environnement »

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Permettre à des participants en contrats aidés ou non de bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin de tendre vers une réinsertion sociale et professionnelle sur le territoire de Brantôme.

Objectifs qualitatifs :

- Assurer l'accueil permanent et le suivi régulier des bénéficiaires du Plie inscrits dans le dispositif.
- Assurer la continuité d'accompagnement des bénéficiaires inscrits dans l'opération au cours des années antérieures.
- Assurer l'accompagnement à la recherche d'emploi.
- Assurer l'accompagnement quotidien des personnes dans la résolution des problématiques sociales constituant des freins à l'emploi.
- Permettre une meilleure connaissance du territoire et des secteurs porteurs.
- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions de suivis de parcours, réunions référents...),
- Renseigner les indicateurs nécessaires au respect de la convention.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 20 participants PLIE,

MODALITE DE L'OPERATION

La proposition doit porter sur la mise en place d'un atelier de réinsertion professionnelle sur la commune de Brantôme

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un lieu individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges),
- Des rencontres individuelles sont réalisées entre un conseiller Pôle-emploi, un référent et les participants.
- Des formations informatiques sont réalisées en interne pour favoriser le repositionnement professionnel.

- Le pôle informatique est accessible pour la recherche d'emploi, l'élaboration de CV.
- Des actions avec les différents acteurs économiques (Entreprises, Maison de l'emploi du Périgord Nord, Espace Economie emploi..) sont mises en place.
- L'opération doit pouvoir démarrer en Janvier 2012 et se clôturer au 31 décembre 2012 pour ne pas avoir de rupture dans l'accompagnement des participants.

Le bénéficiaire devra rendre un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération.

Il contient également :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants.
- Tous les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Proposer un accompagnement dans la durée, en dehors et au delà de la durée initiale des contrats aidés.
- Remettre des personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de travail (respect des consignes, relations avec la hiérarchie et les collègues de travail)
- Lever des freins pour accéder à des étapes de parcours ou à l'emploi.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

PLIE du Haut Périgord

Appel à Projet N° 28 :

« Atelier de Remobilisation »

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Mettre en place par le biais d'ateliers un dispositif de remobilisation sociale et professionnelle sur le territoire de Thiviers. Les participants pourront bénéficier de parcours personnalisés afin de tendre vers une insertion sociale et/ou professionnelle

Objectifs qualitatifs :

- Assurer l'animation d'ateliers collectifs et individualisés (informatiques, ébénisterie, décoration, laminage,)
- Permettre aux participants de reprendre confiance en soi, rompre la période d'inactivité professionnelle, retrouver des savoirs-être.
- Assurer la continuité d'accompagnement des participants inscrits dans l'opération au cours des années antérieures.
- Assurer l'accompagnement à la recherche d'emploi.
- Assurer l'accompagnement quotidien des personnes dans la résolution des problématiques sociales constituant des freins à l'emploi.
- Développer des partenariats avec les acteurs de terrain.
- Participer activement aux différentes instances du PLIE (commissions de suivi de parcours, réunions référents...).
- Renseigner les indicateurs nécessaires au suivi de la convention.

Objectifs quantitatifs :

- Accompagnement en file active d'environ 25 participants PLIE.

MODALITE DE L'OPERATION

La proposition doit porter sur la mise en place de postes d'encadrant et/ou de formateurs à temps partiel.

- Mise à disposition d'un lieu d'accueil pour les participants équipé d'un lieu individuel d'entretien (pour assurer la confidentialité des échanges).
- Des formations informatiques sont réalisées en interne pour favoriser le repositionnement professionnel.
- Le pôle informatique est accessible pour la recherche d'emploi,

l'élaboration de CV.

- Des actions avec les différents acteurs économiques (Entreprises, Maison de l'emploi du Périgord Nord, Espace Economie Emploi..) pourront être mises en place.
- L'opération doit pouvoir démarrer en janvier 2012 et se clôturer au 31 décembre 2012 pour ne pas avoir de rupture dans l'accompagnement des participants.

Le bénéficiaire devra rendre un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération

Il contient également :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants ;
- Toutes les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PLUS VALUE RECHERCHEE

- Proposer un accompagnement dans la durée.
- Lever des freins pour accéder à des étapes de parcours ou à l'emploi.
- Sécuriser des parcours pour éviter des ruptures.
- Remettre des personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de travail (respect des consignes, relations avec la hiérarchie et les collègues de travail)

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

PLIE du Haut Périgord

Appel à Projet N° 29 :

« Portrait en Action »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le P.L.I.E. a pour mission de développer une ingénierie de projets pour des participants identifiés.

Le dispositif PLIE permet l'accompagnement des publics qui cumulent les difficultés face à l'emploi qui s'avèrent incompatibles avec un retour direct vers de l'emploi classique. Les participants du PLIE ont besoin de réorienter leurs choix professionnels, voire de reconstruire des projets d'orientation professionnelle.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Réaliser un bilan personnel et professionnel en vue de déterminer des pistes d'orientation professionnelle et/ou de valider un projet professionnel avec entrées et sorties permanentes des participants.

Objectifs qualitatifs

- Mobiliser les participants vers une dynamique d'étape.
- Analyser le profil personnel du participant et son parcours professionnel.
- Evaluer ses aptitudes et identifier ses compétences.
- Déterminer les secteurs d'activités suscitant un intérêt pour le participant.
- Déterminer les traits de personnalité permettant de valider ou d'invalider une hypothèse d'orientation professionnelle.

Objectifs quantitatifs

Proposer 28 bilans personnalisés répartis sur l'année 2012

MODALITE DE L'OPERATION

- Pour ne pas rompre la dynamique impulsée, en fin d'action, un rendez-vous référent / participant / formateur sera mis en place afin de préparer l'étape suivante,
- L'opération doit se dérouler sur la base d'entrées et de sorties permanentes

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- Mise en place de l'opération au plus tôt à la date de validation de la demande et clôture de l'opération au plus tard le 31 décembre 2012,
- Liaison régulière avec la Structure d'Animation et de Gestion du PLIE,
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,
- Tenu d'un classeur opération avec l'ensemble des documents justificatifs liés à la convention.

Le bénéficiaire devra rendre un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération

Il contient également :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants ;
- Toutes les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PUBLIC CIBLE

Les participants du PLIE adressés sur prescription par les référents de parcours à la Structure d'Animation et de Gestion

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre au participant une meilleure exploration des potentialités et une optimisation de sa posture professionnelle dans le cadre d'une recherche d'emploi.

Cette opération doit permettre une meilleure orientation professionnelle tenant compte des réalités de la situation économique locale.

Cette opération doit être un levier dans la dynamique de recherche d'emploi.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours

Plie du Haut Périgord

Appel à Projet N° 30 :

« Mise en Œuvre de la Clause d'Insertion »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Il s'agit d'une première expérience de gestion de la clause sur le territoire. Elle intervient dans le cadre d'une opération, portée par la région Aquitaine qui entend recourir aux clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics de travaux et de services, et notamment pour la construction et la rénovation des lycées aquitains. Il s'agit pour notre territoire d'une Réfection-Extension du lycée d'enseignement professionnel de Chardeuil situé à Coulaures (24420)

OBJECTIFS DE L'OPERATION

Objectifs qualitatifs

Réaliser la mise en œuvre et l'opérationnalité du chantier clausé du Lycée d'enseignement de Chardeuil situé à Coulaures.

Initier des passerelles entre les structures d'insertion et les entreprises

Mobiliser des participants du PLIE vers une dynamique de réinsertion professionnelle

Objectifs quantitatifs

Le nombre prévisionnel d'heures clausées est de 5 600 heures soit environ 3 Etp.

MODALITE DE L'OPERATION

- Apporter aux donneurs d'ordre, chaque fois que nécessaire, les éléments d'aide à la décision afin de faciliter l'introduction de la clause d'insertion.
- Mise en place d'une rencontre avec les entreprises attributaires, le Maître d'Ouvrage, le PLIE du Haut Périgord et le référent clause.
- Prise de contact individuel (physique, téléphonique,...) avec les entreprises attributaires afin d'élaborer les profils de postes et déterminer les dates d'embauches prévisionnelles.
- Recherche des candidats en tenant compte des options choisies par l'entreprise et des critères de recrutement en collaboration avec le Plie du Haut Périgord, le Pôle Emploi et l'ensemble des partenaires liés à l'emploi et l'insertion.

Plateforme de Gestion
Des Fonds Européens
INTERPLIE

- Mise en relation, accompagnement, médiation dans l'emploi entre le candidat et l'employeur.
- Suivi de la réalisation des heures d'insertion (mise en place d'outils de suivi de la consommation des heures, des bénéficiaires ...),
- Suivi de l'avancée du chantier, participation aux réunions.
- Contrôle, coordination et évaluation du dispositif auprès du maître d'ouvrage
- Pour ne pas rompre la dynamique impulsée, en fin d'action, un rendez-vous référent / participant / formateur sera mis en place afin de préparer l'étape suivante,
- Liaison régulière avec la Structure d'Animation et de Gestion du PLIE,
- Mise en place de feuilles d'émargement et d'outils de suivi de l'opération en conformité avec le financement FSE,

Le bénéficiaire devra rendre un bilan final présentant une situation Qualitative, Quantitative et Financière de l'opération

Il contient également :

- La liste nominative des personnes accompagnées.
- Les caractéristiques des participants ;
- Toutes les documents (contrats, fiches...) nécessaires au suivi des participants par la S.A.G.

PUBLIC CIBLE

Les participants du Plie. Une priorité sera donnée au public résidant sur le canton de Savignac les églises.

PLUS VALUE RECHERCHEE

Cette opération doit permettre de favoriser des étapes de parcours PLIE pour des participants repérés par les référents et développer le nombre d'heures de travail.

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des co-financements peuvent apparaître dans le budget 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.

Plie du Haut Périgord

Appel à Projet N° 31 :

« Animation du dispositif PLIE »

CONTEXTE GENERAL DE L'OPERATION

Le PLIE du Haut Périgord crée en 2001 correspondant à celui couvert par les deux Espaces Economie Emploi de Nontron et de Thiviers ainsi que la Mission Locale du Haut Périgord. Il couvre en partie le territoire de la Maison de l'Emploi Périgord Nord soit 119 communes. Le PLIE du Haut Périgord s'adresse aux publics les plus vulnérables face au marché de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA,...

Il s'agit de l'animation du fonctionnement du dispositif PLIE du Haut Périgord.

OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'équipe d'animation du PLIE a pour fonctions :

- ✓ D'assurer l'animation du dispositif
- ✓ De coordonner les parcours des participants
- ✓ De consolider les données (caractéristiques des participants, durée des parcours, caractéristiques des sorties) de toutes les opérations inscrites dans le cadre du dispositif Plie Haut Périgord
- ✓ D'assurer l'ingénierie de projets pour le développement d'opérations adaptées aux besoins des participants.
- ✓ De suivre les opérations conventionnées avec le PLIE
- ✓ De développer les partenariats nécessaires à l'action du PLIE
- ✓ De rendre compte aux élus et préparer les instances de décision de l'association pour l'emploi en haut Périgord, structure juridique porteuse du PLIE
- ✓ D'assurer les relations avec l'association Organisme Intermédiaire

Objectifs quantitatifs

- Le taux de sorties positives (nombre de sorties positives/ nombre total de sorties) devra être de 42% en emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, création d'entreprise) et 8% en formation qualifiante.

MODALITE DE L'OPERATION

L'opération doit pouvoir démarrer en janvier 2012 et se clôturer au 31 décembre 2012 pour ne pas avoir de rupture dans l'accompagnement des participants.



PLUS VALUE RECHERCHEE

Permettre à des personnes en difficulté d'insertion professionnelle :

- De lever des freins pour accéder à des étapes de parcours ou à l'emploi.
- De permettre d'accéder à la formation qualifiante
- De permettre d'accéder à l'emploi durable

CONDITIONS DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'opération sera financée par des fonds européens mobilisés au titre de la programmation 2011/2013. Des cofinancements peuvent apparaître dans le budget annexé à la demande de concours.